

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE LA PLANIFICATION DU
DEVELOPPEMENT ET DE LA RECONSTRUCTION
NATIONALE



Programme d'Appui à la Gouvernance

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE RUGAZI



Bubanza, septembre 2006

TABLE DES MATIERES

	Pages
ABREVIATIONS	
PREFACE	
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : DESCRIPTION PHYSIQUE	2
1.1. Situation géographique	2
1.2. Organisation Administrative	3
CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE.....	5
2.1. Répartition de la population et densité	5
2.2. Evolution de la population	7
CHAPITRE III : AGRICULTURE	8
3.1. Spéculations agricoles.....	8
3.2. Facteurs de production.....	17
3.3. Infrastructures agricoles.....	19
3.4. Contraintes, potentialités et perspectives.....	19
CHAPITRE IV : ELEVAGE	20
4.1. Situation des effectifs du cheptel.....	20
4.2. Types d'élevage et effectifs par espèce.....	24
4.3. Santé animale.....	25
4.4. Commercialisation.....	28
4.5. Intervenants.....	28
4.6. Principales contraintes, potentialités et perspectives.....	28
CHAPITRE V : PECHE ET PISCICULTURE	30
CHAPITRE VI : FORETS	31
6.1 Généralités.....	31
6.2. Boisements naturels et artificiels.....	31
6.3. Transformation des produits forestiers.....	32
6.4. Production de plants forestiers.....	33
6.5. L'agroforesterie.....	34
6.6. Contraintes et perspectives.....	34
CHAPITRE VII : INDUSTRIE ET ARTISANAT	36
7.1. Industrie.....	36
7.2. Artisanat	36
7.3. Contraintes et perspectives.....	36

CHAPITRE VIII : GEOLOGIE, MINES ET MINERAIS.....	37
8.1. Mines.....	37
8.2. Disponibilité des matériaux de construction.....	37
8.3. Contraintes et perspectives.....	37
CHAPITRE IX : ENERGIE	38
9.1. Le bois de chauffe et le charbon (combustibles ligneux).....	38
9.2. Contraintes, potentialités et perspectives.....	38
CHAPITRE X : COMMERCE ET SERVICE.....	39
10.1. Commerce.....	39
10.2. Transport et communication.....	40
10.3. Tourisme et hôtellerie.....	43
10.4. Institutions financières.....	43
CHAPITRE XI : ACTION SOCIALE.....	44
11.1. Action sociale.....	44
11.2. Habitat.....	47
11.3. Réinsertion.....	50
CHAPITRE XII : SANTE	52
12.1. Données épidémiologiques	52
12.2. Médecine préventive (données sur la vaccination)	52
12.3. Données sur le VIH de la commune.....	53
12.4. La médecine traditionnelle	53
12.5. Situation des infrastructures sanitaires	53
12.6. Ressources humaines	55
12.7. Contraintes, potentialités et perspectives.....	55
12.8. Approvisionnement en eau.....	55
CHAPITRE XIII : EDUCATION.....	57
13.1.Enseignement formel	57
13.2.Enseignement informel.....	58
13.3.Localisation géographique et état des écoles.....	60
13.4.Principales contraintes et actions à mener.....	61
CHAPITRE XIV : JEUNESSE, SPORT ET CULTURE	62
14.1. Situation de la jeunesse	62
14.2. Sport	62
14.3. Patrimoine culturel.....	62

CHAPITRE XV : JUSTICE.....	63
15.1. Situation actuelle.....	63
15.2. Personnel du service judiciaire.....	63
15.3. Performance du service judiciaire de la commune.....	63
Contraintes et perspectives	63
CHAPITRE XVI : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT...	64
16.1. Facteurs favorables au développement.....	64
16.2. Contraintes au développement	65
16.3. Stratégies et actions à mener.....	67
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	75
BIBLIOGRAPHIE.....	78
ANNEXE	80

ABREVIATIONS

ACF	Action Contre la Faim
AFVP	Association Française des Volontaires du Progrès
AIV	Aide Infirmier Vétérinaire
ARP	Australian Relief Program
ARV	Anti Retro Viraux
BDD	Bureau Diocésain de Développement
BF	Bornes Fontaines
CCARS	Comité Communal d'Accueil et de Réinstallation des sinistrés
CDF	Centre de Développement Familial
CEPBU	Comité des Eglises Pentecôtes du Burundi
CNLS	Conseil National de Lutte contre le Sida
CNRS	Conseil National de Réinsertion des Sinistrés
CODEC	Coopérative d'épargne et de Crédit
COGERCO	Compagnie de Gérance du Coton
COOPEC	Coopérative d'Epargne et de Crédit
CPLS	Comité Provincial de Lutte contre le Sida
CRE	Crédit de Relance Economique
CRS	Catholic Relief Services
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DAPA :	Projet de Développement Aquaculture et Pêche Artisanale
DGHER	Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies Rurales
DGGM	Direction Générale de la Géologie et des Mines
DGVA	Direction Générale de la Vulgarisation Agricole
DND	Données Non Disponibles
DPEA	Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage
DPE	Direction Provinciale de l'Enseignement
EP	Ecole Primaire
EPVA	Encadrement des Personnes Vulnérables en Afrique
FAO	Food and Agriculture Organization
FBBR	Fond Belgo-Burundais de Réemplois
FED	Fond Européen de Développement
FNG	Fond National de Garantie
FOSIP :	Fond de Soutien à l'Investissement Privé
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
HR&MLC	Habitat Rural et Matériaux Locaux de Construction

IEC	Information Education et Communication
IFES	International Found for Election System
INCEN	Institut National pour la Conservation de l'Environnement et de la Nature
I.O	Infection Opportuniste
ISABU	Institut des Sciences Agronomique du Burundi
MININTER	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique
MPDRN	Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale
MRAC	Musée Royale de l'Afrique Centrale (Belgique)
MRRDR	Ministère à la Réinsertion et à la Réinstallation des Déplacés et des Rapatriés
MST	Maladies Sexuellement Transmissibles
Nbre	Nombre
OCIBU	Office de Culture Industrielle du Burundi
OHP	Office de l'Huile de palme
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OTB	Office du Thé du Burundi
ONG	Organisation Non Gouvernementale.
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PARESI	Projet d'Appui à la Réinsertion des Sinistrés
PATSIBU	Programme d'Appui Transitoire à la Santé au Burundi (FED)
PEV	Programme Elargie de Vaccination
PNK	Parc Nationale de la Kibira
PRASAB	Projet de Réhabilitation Agricole et de Gestion Durable des Terres au Burundi.
PVVS	Personnes Vivant le VIH/SIDA
PREBU	Programme de Réhabilitation du Burundi
PNUD	Programme des Nations-Unies pour le Développement
PPL	: Projet d'appui à la Planification Locale et au Renforcement des
PTPCE	Projet de Travaux Publics et de Création d'Emploi
PTME	Prévention de la Transmission du VIH/Sida de la Mère à l'Enfant
PSI	Population, Santé et Information
RAFIGI	Rassemblement des Femmes Instruites de Gihanga
RBP ⁺	Réseau Burundais des Personnes vivant avec le VIH/Sida
RCE	Régie Communale de l'Eau
RDC	République Démocratique du Congo

RN	Route Nationale
SOGESTAL	Société de Gestion des Station de Lavage du Café
SRD	Société Régionale de Développement
SRDI	Société Régionale de Développement de l’Imbo
SPPL	Sous Programme Planification Locale
TPS	Technicien de Promotion de Santé
TPO	Transcultural Psychosocial Organisation
UNICEF	United Nations Infant & Children Found
UPP :	Unité de Planification de la Population
USAID	United States for Action International Development
UPRONA	Union Pour le Progrès National

PREFACE

La Monographie de la commune est l'initiative du Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale (MPDRN) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Elle est élaborée pour mettre à la disposition de ses partenaires des informations spécifiques à la commune pour guider leurs interventions en matière de développement socio-économique de ladite commune .

En effet, cette monographie décrit, sur base des données tirées de la banque des données provinciale informatisée, la situation de référence de la commune : description physique, organisation administrative, situation actuelle des différents secteurs...

La démarche méthodologique appliquée pour l'élaboration de la banque des données et de la monographie a été fondée sur l'approche participative qui a impliqué, à toutes les étapes de leurs réalisations, environ 80 personnes ressources. Ces étapes concernent la conception des fiches de collecte de données, la collecte des données proprement dite, le dépouillement et le traitement des données, les travaux d'analyse, la consolidation, la validation et la rédaction définitive.

Aussi, le Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale voudrait-il, au terme de ce travail, adresser sa profonde gratitude à toutes les personnes physiques ou morales qui ont contribué à l'effort de réalisation de cette monographie, l'aboutissement de plusieurs centaines de pages manuscrites, très souvent reprises, raturées ou refaites dans le seul souci de formuler le meilleur diagnostic possible, sur la problématique du développement de la commune.

Le MPDRN remercie singulièrement tous les Ministères impliqués pour la mise à sa disposition de l'expertise de leurs cadres dont l'apport a été fort apprécié.

A l'Administrateur communal, aux techniciens communaux et des zones, aux responsables des projets et ONGs, aux différents experts, auteurs de cette monographie, il présente ses félicitations et tient à exprimer ses respects pour le travail accompli, cela dans un esprit de totale abnégation.

Le MPDRN exprime également sa gratitude au PNUD pour son assistance financière et logistique sans laquelle la matérialisation de ce travail n'aurait été qu'une utopie.

A toutes les personnes ressources de terrain qui ont accepté le sacrifice de se soumettre à d'interminables interviews parfois fastidieuses, au remplissage des fiches de collecte de données et questionnaires souvent compliqués à tous les services qui ont permis l'accès facile à leurs sources d'informations, le MPDRN apprécie à sa juste valeur leurs contributions.

Enfin, le MPDRN reconnaît, que malgré un gros effort de clarification et de mise à jour des données recueillies ainsi que leurs sources, il subsiste des limites quant à leur fiabilité totale. De ce fait, il sollicite la contribution de tous dans les prochaines actualisations de la banque des données informatisée et de la monographie communale afin qu'elles deviennent progressivement des sources d'informations de plus en plus fiables et ainsi faciliter le suivi des indicateurs d'exécution des différents instruments de planification tel que le CSLP.

En attendant, ces produits permettront prochainement la mise en place du plan local de développement afin de répondre aux préoccupations de la population de la commune.

**LE MINISTRE DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT ET DE LA
RECONSTRUCTION NATIONALE**


Madame Marie-Goreth NIZIGAMA

INTRODUCTION

La présente étude a pour but de dresser un état des lieux et de situer le niveau de développement des secteurs tant économiques que sociaux atteint par la commune de Rugazi.

Inscrite d'abord dans le mandat du Projet d'Appui à la Planification Locale (PPL) et ensuite dans celui du Sous Programme Planification Locale (SPPL) du Programme d'Appui à la Gouvernance du PNUD, cette étude contient nombre de données susceptibles d'aider les planificateurs à mieux cerner et circonscrire leurs recherches pour une meilleure orientation du Gouvernement et autres décideurs dans leur prise de décisions pour un développement durable et harmonieux de tous les secteurs.

L'approche méthodologique utilisée pour la collecte des données reposait sur les enquêtes de terrain, les diverses publications de différents ministères ainsi que des services, organismes et entreprises intervenant de près ou de loin dans les secteurs précités, les rapports des services provinciaux et les interviews effectuées sur terrain, ...

Aussi, un bon nombre de ces données doit-il être considéré comme des simples ordres de grandeur. Il s'agit particulièrement des données sur la démographie, l'agriculture, l'élevage, ...

Bien que réalisée dans un environnement professionnel très difficile, cette monographie constitue un outil important pour l'élaboration et la mise en place d'un « *Plan de Développement communal* » ; cadre dans lequel devront évoluer les structures tant nationales qu'internationales impliquées dans le développement de façon à intégrer toutes les composantes du milieu en tenant compte des potentialités biophysiques locales et des caractéristiques sociales des populations concernées.

Enfin, le lecteur est prévenu que cette monographie est une œuvre humaine et que le MPDRN attend les suggestions en vue d'apporter des améliorations aux futures éditions qui seront réalisées dans les prochaines années.

CHAPITRE I : DESCRIPTION PHYSIQUE.

1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

La commune de Rugazi est l'une des 5 communes de la province de Bubanza. Elle est située au Sud de la dite province et son chef lieu est à 11 km de la route nationale n°9 « Bujumbura-Muzinda-Bubanza » et à 30 Km du chef lieu de la Province. Elle a *une superficie* estimée à : 157,58 Km² soit 14 % de la province (1.089 km²) et 0,5 % du pays (27.834 km²).

Elle est *délimitée* au Nord par la commune Musigati ; à l'Ouest par la commune Mpanda ; au Sud par la commune Mutimbuzi(province de Bujumbura Rural), à l'Est par la commune Muramvya (province Muramvya) et Mubimbi (province de Bujumbura Rural).

La commune Rugazi est à cheval sur 2 régions naturelles à savoir *Mumirwa* caractérisée par une altitude moyenne de 1.500 m, un climat doux de type tropical tempéré par l'altitude et une température moyenne annuelle varie entre 20 et 27 et *Mugamba* caractérisée par une altitude comprise entre 1.900 et 2.500 m, un climat rude et relativement tempéré par l'altitude, une pluviosité moyenne annuelle variant entre 1.300 et 2.000 mm et une température moyenne variant entre 14 et 15°C.

La commune connaît les saisons suivantes et sont réparties comme suit :

- La saison A communément appelée AGATASI commence avec le mois de Septembre pour prendre fin au mois de janvier ou février. Généralement il y a une petite saison sèche d'un mois qui est souvent irrégulière dans cette commune.
- La saison B ou IMPESHI qui s'étend sur les mois de Février, Mars, Avril et Mai.
- La saison sèche (ou saison C) qui s'étend sur les mois de juin, juillet, Août.

Suite à son positionnement géographique qui place la commune Rugazi dans la partie du versant Ouest de la crête Congo-Nil, l'hydrographie y est forte, de telle enseigne que chaque vallon vaut une source d'eau.

Les principaux cours d'eau qui traversent la commune sont les rivières Kirengane, Nyakabo et Teka.

La commune Rugazi connaît une *végétation* ombrophile de montagne (Kibira) et une savane herbeuse entrecoupée d'épineux dans la région du Mumirwa.

1.2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La commune Rugazi est subdivisée en 3 zones avec 14 collines comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 2.1: Découpage administratif de la commune Rugazi

Zone	Collines de recensement
Muzinda	Butavuka Kayange Kibenga Kirengana Muzinda
Rugazi	Bugume Karambira, Kibuye, Nyenkarange Rugazi,
Ruce	Kabanga Ruce, Rutake Rwamvurwe

Source : MININTER / IFES – USAID décembre 2005

Carte 1 : Découpage administratif de la commune



CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE.

2.1. POPULATION ET DENSITE

La population globale de la commune Rugazi est estimée à 62 237 habitants (hommes : 30 757 soit 49.4 % et femmes : 31 480 soit 50.6 % répartie sur une superficie totale de 157,58 km².

- La densité de la Commune Rugazi est de 395 hab/km²
- La densité de la Province est de 323 hab/km²
- La densité nationale est de 259 hab/km².
-

La densité de la commune Rugazi est supérieure à la densité nationale et à celle de la province Bubanza.

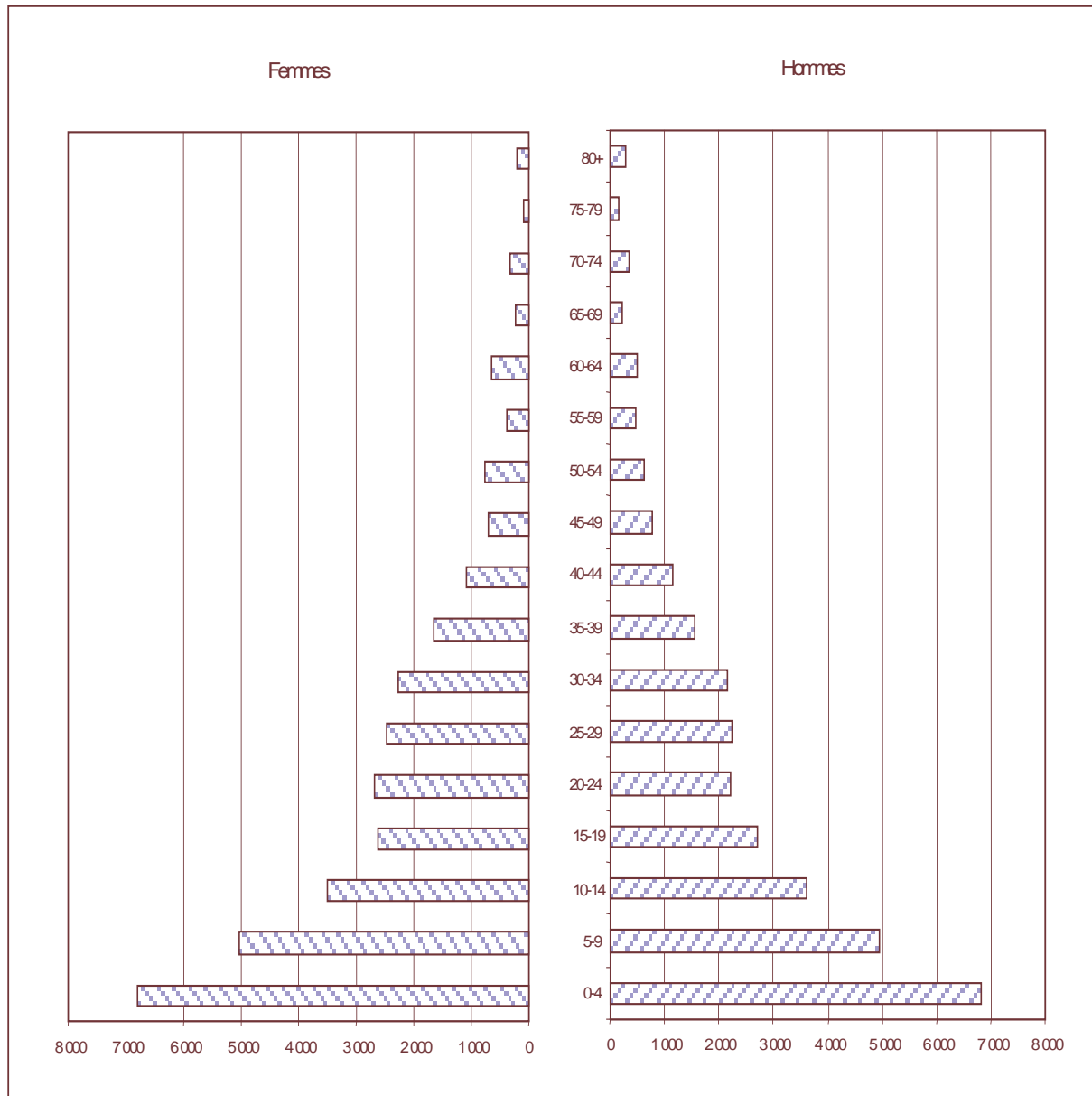
Tableau 2.1. Population par tranches d'âges et par sexe de la commune Rugazi (2005)

Groupes d'âges	Hommes	Femmes	Total
0-4	6.802	6.780	13.582
5-9	4.956	5.040	9.996
10-14	3.626	3.512	7.138
15-19	2.712	2.619	5.331
20-24	2.217	2.663	4.880
25-29	2.236	2.473	4.709
30-34	2.148	2.274	4.422
35-39	1.570	1.649	3.219
40-44	1.138	1.085	2.223
45-49	763	702	1.465
50-54	637	770	1407
55-59	454	391	845
60-64	489	656	1.145
65-69	226	240	466
70-74	348	330	678
75-79	166	100	266
80+	269	196	465
Total	30.757	31.480	62.237

Source : MININTER, Département de la Population.

La population de la commune Rugazi est très jeune. En effet, la tranche d'âges allant de 0 à 24 représente 66 % de la population totale de la commune. Cependant, la pyramide des âges présente une base très large.

Pyramide des âges de la population de la commune Rugazi en 2005



2.2. EVOLUTION DE LA POPULATION

En 2005, la population de la commune est estimée à 62.237 habitants. Les projections sur l'évolution de la population de la commune indiquent que la population de la commune Rugazi sera d'environ 73.314 habitants, soit une croissance de 17,8 %. Toutes choses restant égales par ailleurs, la croissance rapide de la population de la commune Bubanza aura des retombées négatives sur l'économie communale.

Tableau 2.2: Projection de l'évolution de la population

Années	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Communes								
1. Bubanza	89.074	92.040	95.105	98.272	101.545	104.926	108.420	112.030
2. Gihanga	47.570	49.113	50.748	52.438	54.184	55.889	57.853	59.780
3. Mpanda	48.697	50.319	51.994	53.726	55.515	57.363	59.274	59.274
4. Musigati	85.894	88.754	91.710	94.764	97.919	101.180	104.549	108.031
5. Rugazi	58.291	60.232	62.238	64.310	66.452	68.665	70.951	73.314
Total province	329.526	340.499	351.836	363.554	375.660	388.170	401.096	414.452

Source : Département de la population

CHAPITRE III : AGRICULTURE

Toutes les activités agricoles sont pratiquées par les paysans selon les méthodes traditionnelles, non améliorées et caractérisées par l'emblavement de petites superficies (± 35 ares), l'utilisation d'outils rudimentaires, la carence chronologique en intrants améliorés et par l'utilisation d'une main d'œuvre essentiellement familiale. Il en résulte des rendements généralement faibles ainsi qu'une production qui génère peu de revenus.

Les spéculations agricoles sont regroupées en cultures vivrières, industrielles, maraîchères et fruitières.

3.1. SPECULATIONS AGRICOLES

3.1.1. Cultures vivrières

Selon la DPAE/Bubanza, les principales cultures vivrières de la commune sont : haricot, maïs, manioc, banane, patate douce.

D'autres cultures vivrières sont également exploitées à Rugazi, mais à faible échelle. Il s'agit de la courge, de l'arachide, du colocase, de la pomme de terre, du petit pois et du riz. La faiblesse de leur niveau de production ne nécessite pas encore une analyse approfondie dans le cadre d'une stratégie pour la sécurité alimentaire.

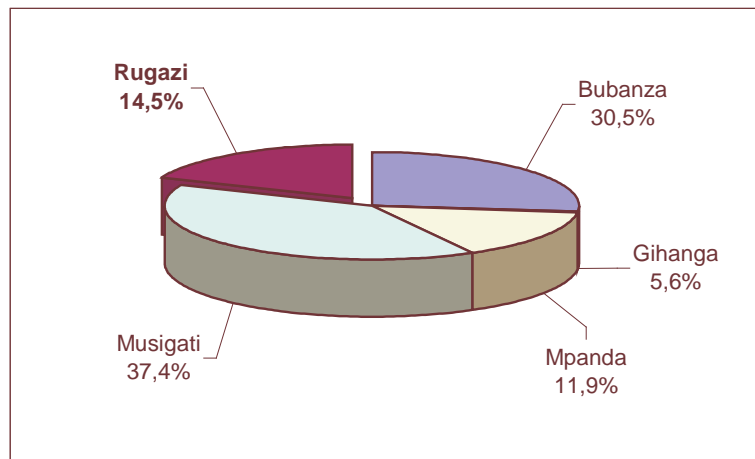
Tableau 3.1 : Production moyenne des cultures par commune (2001-2005)/Tonnes

Commune	Banane	Haricot	Maïs	Manioc	Patate douce	Pomme de terre	Riz	Production moyenne annuelle
Bubanza	58.149	19.637	2.094	41.647	6.423	0	6.103	134.053
Gihanga	91	121	1.200	1.130	4451	0	17.667	24.660
Mpanda	32644	216	1.075	10.092	683	0	7809	52.519
Musigati	85778	19.035	1.580	56.647	307	1152	25	164524
Rugazi	40.477	11.660	1.026	9.411	629	300	258	63.761
Province	217.139	50.669	6.975	118.927	12493	1452	31862	439517
Proportion	49,4	11,5	1,6	27	3	0,3	7,2	100
Classement	1 ^e	3 ^e	6 ^e	2 ^e	5 ^e	7 ^e	4 ^e	

Source : DPAE Bubanza

Concernant la production relative des vivriers, la commune de Rugazi a produit, en 5 ans, une moyenne de 63761 tonnes, soit 14,5 % de la production de toute la province sur la même période (439517 tonnes). Rugazi est ainsi la troisième commune productrice des vivriers dans la province.

Graphique 1 : Productions des cultures vivrières de la commune Rugazi comparées aux productions des autres communes en %



En considérant le volume de production de chaque vivrier, la banane vient en premier lieu avec 63,5% de la production totale, suit le haricot avec 18,3%, le manioc est 3^e avec 15%, la patate douce vient en quatrième position avec 1% , la pomme de terre en 5^e position avec 0,5% du volume total de la production chacun et le riz vient en 6^e position avec 0,4% de la production totale des vivriers.

Graphique 2 : Importance relative des cultures vivrières par rapport à la production globale de la commune

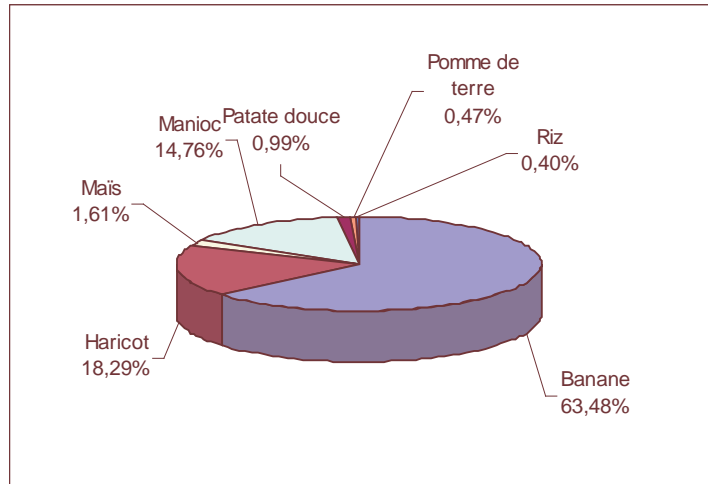
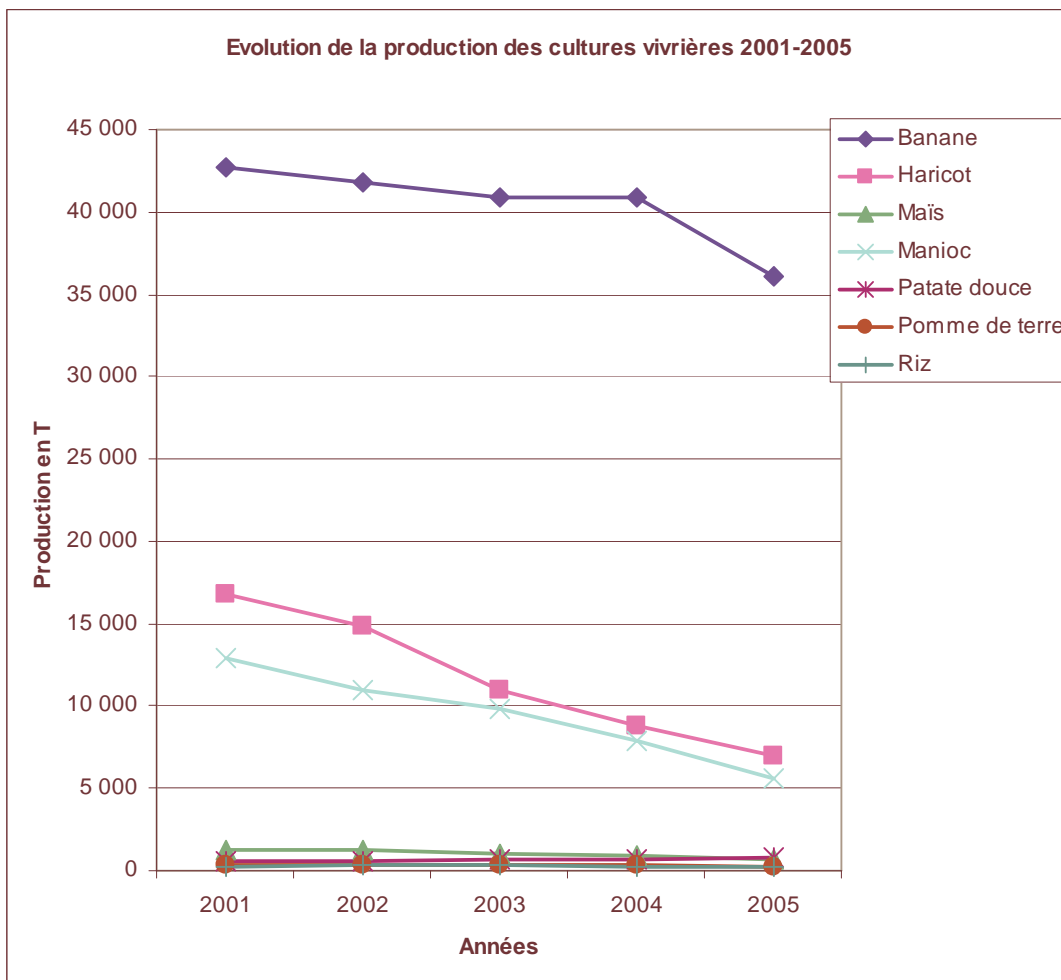


Tableau 3.2 : Evolution de la production des cultures vivrières de 2001 à 2005 en Tonnes

Années \ Cultures	2001	2002	2003	2004	2005	Prod. Moy	Prop en %	Classement en 2005
Banane	42.735	41.845	40.856	40.843	36.104	40.477	63,5	1 ^{ère}
Haricot	16.800	14.802	10.950	8.750	7.000	11.660	18,3	2 ^{ème}
Maïs	1.263	1.252	1.000	905	708	1.026	1,6	4 ^{ème}
Manioc	12.880	10.958	9.800	7.840	5.580	9.411	14,7	3 ^{ème}
Patate douce	531	558	641	650	764	629	1	5 ^{ème}
Pomme de terre	288	300	328	320	264	300	0,5	6 ^{ème}
Riz	280	300	320	210	180	258	0,4	7 ^{ème}
Prod . Tot.	74777	70015	63895	59518	50600	63761	100	

Source : DPAAE / Bubanza Mars 2006

Graphique 3: Evolution des productions moyennes des cultures vivrières de la commune Rugazi (2001-2005)



a) Banane

Sur le plan provincial, Rugazi est la **troisième** commune productrice de la banane, avec une contribution annuelle de 40477 tonnes, soit 19% de la production totale de la banane de la province.

Dans la commune elle-même, la banane vient en tête (**première**) avec une contribution annuelle de 63.5% dans la production totale des vivriers de la commune (Cfr. fig.1).

La banane a connu une chute de production de 6631 tonnes entre 2001 et 2005. Cette culture est en effet attaquée par la fularisiose ou la maladie de Panama.

Elle constitue un aliment de base et est cultivée sur toute l'étendue de la commune.

Elle est consommée bouillie, grillée ou frite. La variété à bière, la plus abondante, sert à la fabrication des bières indigènes appelées « Urwarwa » et « Insongo ». La qualité de l'Insongo produit dans la province Bubanza est fort appréciée des habitants de Bujumbura.

Elle constitue également un aliment de base et est cultivée sur toute l'étendue de la commune.

Elle est consommée bouillie, grillée ou frite.

La variété à bière, la plus abondante, sert à la fabrication des bières indigènes appelées « Urwagwa » et « Insongo ». La qualité de l'Insongo produit dans la province Bubanza est fort appréciée des habitants de Bujumbura.

La maladie qui attaque la banane est la fularisiose ou la maladie de Panama

b) Haricot

La commune Rugazi produit annuellement 11.660 tonnes de haricot. Ce qui représente 23% de la production totale du haricot de la province. Cette situation place la commune Rugazi en troisième position quant à la production totale du haricot de la province.

Le haricot est **la deuxième** culture dans la commune en terme d'importance relative.

Il contribue annuellement pour 18.3 % dans la production totale des vivriers de la commune.

La production du haricot a connu une chute de 9.800 tonnes entre 2001 et 2005 suites aux aléas climatiques des dernières années.

Cette légumineuse peut être considérée comme l'aliment de base du pays. Il est utilisé dans la quasi-totalité des ménages comme source de protéines. Il est toujours accompagné avec le manioc, la patate douce, le riz, la pomme de terre, la colocase et la banane.

c) Manioc

Rugazi est **la quatrième** commune productrice du manioc avec une contribution annuelle de 9.411 tonnes, soit 8 % de la production totale du manioc de la province.

Dans la commune le manioc vient en troisième position avec une contribution annuelle de 14.7 % dans la production totale des vivriers de la commune (Cfr. fig.1).

Le manioc a connu une chute de 7.300 tonnes entre 2001 et 2005. Cette chute est justifiée par l'attaque du manioc par la « Mosaïque » ou « Cassava Mosaic Disease (CMD), une maladie virale qui attaque ses feuilles en perturbant le processus de la photosynthèse.

Le manioc constitue un des aliments de base de la population. Il est cultivé dans toute la province de Bubanza et bien sur dans toutes les collines de la commune Rugazi.

La plus grande partie de sa production est auto-consommée par les producteurs sous forme de pâte (bugali), avec le haricot, les feuilles de manioc (isombe) et le poisson (Ndagala, Mukeke). Une autre partie de la production est vendue sur les marchés locaux et à Bujumbura. Cependant cette culture tend à disparaître suite à l'attaque de la maladie dénommée Cassava Mosaic Disease (CMD) ou Mosaïque, une maladie virale qui attaque les feuilles en perturbant le processus de la photosynthèse.

d) Maïs

Rugazi contribue pour 15% dans la production totale du maïs provincial. Ce qui lui confère la cinquième place en tant que commune productrice du maïs dans la province.

Le maïs est **la quatrième** culture au point de vue de la production des cultures vivrières de la province avec une production moyenne annuelle de 1.6% de la production communale.

Cette denrée a également connu une chute à cause de la sécheresse des dernières années. La production du maïs a chuté de 555 tonnes entre 2001 et 2005.

Il est souvent cultivé en association avec le manioc et le haricot. Bien que la production soit souvent élevée lorsque le climat est clément, le maïs ne constitue pas un aliment de base pour les habitants de la commune. Il est consommé sous forme de fruit, épis frais bouilli ou grillé. Le gros de la production est écoulé sur le marché.

e) Patate douce

Rugazi est **la quatrième** commune productrice de la patate douce de la province avec sa production moyenne annuelle de 629 tonnes.

La patate douce occupe la cinquième place au point de vue importance dans la production totale des vivriers de la commune avec une contribution annuelle de 1%.

La production de la patate douce a connu une augmentation de 233 tonnes entre 2001 et 2005. cette dernière est en effet apparue comme une culture de substitution pour pallier à la chute de la production d'autres cultures tel le manioc, la banane, ...

Elle est utilisée comme aliment de soudure (saison C) entre les récoltes des saisons B et A de l'année suivante. Cette culture est peu exigeant au point de vu du climat, du sol et de l'entretien. Elle est appréciée par les agriculteurs pour la facilité de sa culture et la durée relativement courte de son cycle végétatif.

Les patates douces sont bouillies avec le haricot, cuites sous le cendre et même parfois grignotées crues.

f) pomme de terre

Rugazi est **la deuxième** commune productrice de la pomme de terre de la province avec 300 tonnes par an, soit 20.7 %.

La pomme de terre est la sixième culture dans la commune en termes d'importance relative. Sa contribution annuelle (300 tonnes) est inférieure à 1% dans la production totale des vivriers de la commune.

Elle a cependant connu une augmentation de 12 tonnes entre 2001 et 2005.

g) riz

Musigati est **la quatrième** commune productrice de riz. Sa contribution annuelle (258 tonnes) est inférieur à 1% dans la production provinciale du riz.

Le riz est également dernière culture au point de vue de la production des viviers. Il représente en effet moins de 1% des vivriers de la commune.

Entre 2001 et 2005, le riz a chuté de 22 tonnes à cause de la sécheresse de ces dernières années.

3.1.2. Cultures Industrielles

Le café et le palmier à huile sont les seules cultures industrielles pratiquées dans la commune.

Le caféier est cultivé dans toutes les collines de la commune. Les caféiculteurs sont encadrés par la DPAE avec l'appui de la SOGESTAL Mumirwa et de l'OCIBU. Les cerises sont vendues aux stations de dépulpage tandis que le café sec est vendu aux commerçants au marché de Muzinda.

La canne à sucre et l'ananas sont produits par beaucoup de ménages et en quantité non négligeable. Toutefois, il n'y a ni dans la commune, ni dans la province aucune structure d'encadrement de ces cultures qui constituent néanmoins une source de revenu importante pour les ménages ruraux de la Commune.

Les palmerais qui existent dans la commune sont très vieilles et ont des rendements médiocres. Il n'y a dans la commune aucune structure d'encadrement de cette culture également.

Tableau 3.2. : Situation des cultures de rente de 2003 à 2005 dans la commune Rugazi

Cultures	Production en T				
	2003	2004	2005	Totale	moyenne
Café (nb pieds)	105	170	200	475	158,3
Canne à sucre	124	145	322	691	230,3
Ananas	628	820	1020	2468	822,6
Total Production	857	1235	1542	3634	1211,3

Source : DPAE / Bubanza Mars 2006

3.1.3 : Cultures Maraîchères

Les cultures maraîchères s'exploitent à petite échelle dans la commune suite aux intrants y relatifs qui sont disponibles en quantité très réduite (engrais, pesticides et semences). On trouve dans la commune : les tomates, aubergine, choux, oignon, courgettes, carotte, lengalenga, piment,

Tableau 3.3.: Situation des cultures maraîchères de 2003 à 2005 dans la Commune Rugazi

Cultures	Production en T				
	2003	2004	2005	Totale	moyenne
Oignons	420	600	750	1.770	590
Choux	520	375	500	1.395	465
Aubergines	-	60	75	135	45
Poivrons	4,2	3,5	3,5	11,2	3,7
Céleris	17	100	150	397	115,6
Total Production des cultures confondues	944,2	1038,5	1328,5	3311,2	110,3

Source : DPAE / Bubanza Mars 2006

3.1.4 : Cultures Fruitières

Tableau 3.4.: Situation des cultures fruitières de 2003 à 2005 dans la commune

Cultures	Production en tonnes				
	2003	2004	2005	Totale	moyenne
Orangers	152	90	120	362	120,6
Citronniers	63,5	60	60	183,5	61,1
Avocatiers	48,7	32	32	112,7	37,5
Papayers	128	100	300	528	176
Manguiers	25,3	20	20	65,3	21,7
Total Production	289,5	202	232	723,5	241,1

Source : DPAE / Bubanza Mars 2006

Tous les fruitiers dont dispose la commune sont vieux de beaucoup d'années et sont en nombre très réduit. Il serait souhaitable que les plants nouveaux issus du greffage soient disponibles pour l'extension et le renouvellement de ce type de culture.

3.2. FACTEURS DE PRODUCTION

Les facteurs de production sont essentiellement la terre, la main-d'œuvre et les intrants agricoles (semences, fertilisants, pesticides ou produits phytosanitaires), mais aussi l'encadrement technique des agriculteurs et le financement des activités agricoles (crédit).

3.2.1 : Disponibilité des terres

Tableau 3.5 Situation des marais de la commune Rugazi en 2005

Marais	superficie total (ha)	superficie aménageable (ha)	Superficie aménagée
Migende	15	15	15
Nyakibanda	10	8	8
Nyabantu	5	5	5
Nyagahande	15	15	15
Kinywanuma	17	17	17
Nyarunzogi	8	8	8
Total	70	68	68

Source : DPAE / Bubanza Mars 2006

Dans la Commune Rugazi, il y a exiguïté des terres suite à une forte densité démographique excédent de très loin la densité nationale. La Commune totalise 6 marais pour une superficie totale de 70 ha. De celle –ci 68 ha sont aménagées.

3.2.2 : La main-d'œuvre

Excepté la riziculture irriguée, la main d'œuvre utilisée dans l'agriculture est pratiquement familiale et non rémunérée. Pour la riziculture, en plus de la main d'œuvre familiale, on utilise également celle rémunérée.

Pour la riziculture de montagne, la plus pratiquée dans la commune, la main d'œuvre est essentiellement familiale en raison de la faible importance des superficies cultivées.

3.2.3 : Intrants Agricoles

3.2.3.1 : Les Semences et boutures

Les besoins en semences et boutures de la commune demeurent toujours insatisfaits. Les semences et boutures améliorées font défaut. Les agriculteurs recourent aux semences tout venant et souvent dégénérées.

Cette situation est due aux difficultés financières et de fonctionnement que connaît la DPAAE, jadis commise aux tâches de multiplication et de distribution des semences.

Il faut cependant signaler la présence de 3 associations productrices des semences dans toute la commune encadrées par l'ONG ACF et quelques associations ou privés individuels multiplicateurs de semences encadrés par la DPAAE avec les semences et autres intrants fournis par la FAO.

3.2.3.2 : Engrais et produits phytosanitaires

Bien que les besoins en ces intrants soient réels pour restituer la fertilité et lutter contre les attaques des insectes et les maladies des cultures, leur utilisation n'est pas courante dans la commune et dans toute la province.

3.2.4 : Encadrement technique (vulgarisation agricole)

Il n'existe qu'un seul agronome communal pour toute la commune ; le corps des assistants collinaires (moniteurs agricoles) ayant été supprimé.

Cet unique agronome ne bénéficie pas des formations en techniques d'encadrement, des moyens matériels (papier, outils tels que la chaîne d'arpenteur) ni encore moins d'un moyen de déplacement pour parcourir toute la commune.

En 2005, le PRASAB avait mis à la disposition de chaque agronome communal un moyen de déplacement mais ce dernier est vite tombé en panne et n'a pas été réparé.

3.2.5 : Financement des activités agricoles

Il n'existe dans la Commune Rugazi aucune institution financière et le financement de l'agriculture reste nul. Les agriculteurs sont obligés de compter sur leurs propres moyens ou contractent des prêts auprès des privés à des taux exorbitants.

3.3. INFRASTRUCTURES AGRICOLES

Infrastructures de transformation

- Moulins : 5
- Des unités artisanales de fabrication d'huile de palme : 30
- Une Décortiqueuse : 1

Infrastructures de stockage : 1 Hangar de la DPAAE

3.4. CONTRAINTES, POTENTIALITES ET ACTIONS A MENER.

3.2.7.1. Contraintes

Le secteur de l'agriculture dans la commune Rugazi connaît des problèmes tels que :

- le manque du personnel suffisant (Monagri) jusqu'aux collines de recensement pour renforcer l'encadrement.
- le manque de moyens de déplacement pour honorer les rendez-vous fixés entre les exploitants agricoles et les techniciens encadreurs.
- le manque d'intrants agricoles (engrais, pesticides et semences améliorées) au niveau des populations agricoles.
- les perturbations climatiques qui laissent les champs nus sans récoltes escomptées et les maladies et ravageurs innombrables
- l'érosion forte suite au manque de dispositifs anti-érosifs

3.2.7.2. Potentialités

- nos sols arables, surtout les marais sont fertiles mais manquent de fonds pour la mise en valeur ;

3.2.7.3. Actions à mener

- Installation des courbes de niveau et toute sorte de dispositifs anti-érosifs pour limiter l'érosion
- Mise en valeur des portions de marais dont dispose la commune ;
- Reboiser toutes les aires libres systématiquement pour garder l'équilibre agro-écologique ;
- Introduire et vulgariser des cultures précoces et tolérantes au stress hydrique ;
- Introduire les variétés qui résistent aux maladies (mosaïques du manioc, banchy-top, flétrissement bactérien et bien d'autres maladies surtout virales).

CHAPITRE IV : ELEVAGE

L'élevage pratiqué dans la commune est du type traditionnel et constitué des bovins, caprins, ovins et de la volaille.

La grande majorité des animaux présents dans les collines de Rugazi sont de la race locale « Ankolé » pour les bovins. Ces animaux ne bénéficient rarement de soins de santé de base ni d'un supplément alimentaire.

4.1. SITUATION DES EFFECTIFS DU CHEPTEL

Tableau 4.1 : Situation du cheptel en Province Bubanza (2005)

Commune	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles	Total
Bubanza	1.414	590	24.967	9.615	16.042	52.628
Gihanga	18.837	447	11.663	1.150	7.111	39.208
Mpanda	490	49	8.811	965	26.561	36.876
Musigati	592	1.056	8.426	2.474	8.450	20.998
Rugazi	426	77	2.687	860	3.885	7.935
Province	21.759	2.219	56.554	15.064	62.049	157.645
Proportion	13,8	1,4	36	9,5	39,3	100
Classement	3 ^e	5 ^e	2 ^e	4 ^e	1 ^e	

Source : DPAE Bubanza

Le tableau montre que la commune Rugazi enregistre en 2005, 7935 têtes de bétail sur 157645 têtes que comptent toute la province, soit 13 %. Ainsi la commune occupe la dernière place en terme de l'importance numérique du cheptel.

Elle vient en dernière position pour les bovins, les caprins, les porcins et les volailles.

Elle occupe la 4^e place pour les ovins avant Mpanda avec 77 têtes, soit 3% de tous les ovins de la province.

Graphique 4 : Importance numérique des espèces animales comparées par commune en %

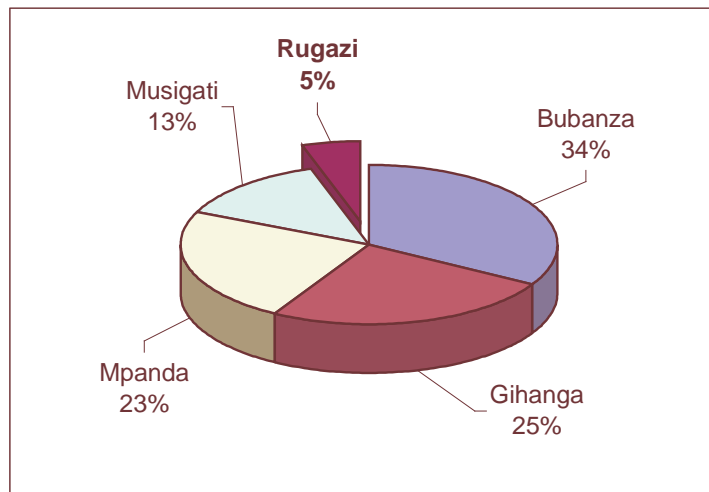


Tableau 4.2 : Evolution des espèces animales de 2001 à 2005 dans la commune

Espèces	2001	2002	2003	2004	2005	Augmentation	Prop. (%)	Classement (2005)
Bovins	136	10	140	411	426	290	213	4 ^e
Ovins	21	6	8	8	77	56	266	5 ^e
Caprins	1092	2326	1 810	159	2 687	1595	146	2 ^e
Porcins	220	576	3 315	9	860	640	291	3 ^e
Gallinacés	731	9207	14 256	3 885	3 885	3154	431	1 ^e
Total	4201	12125	19529	4472	7935	5735		

Source : DPAE / Bubanza.

Le tableau montre que de 2001 à 2005, les effectifs du bétail ont accru globalement de 5735%. Sur les 5 ans, les effectifs caprins ont augmenté de 146%, les porcins de 291%, les ovins de 266%, les bovins de 213% et les gallinacés de 431%.

En considérant l'année 2005, l'importance numérique des espèces dans la commune se présente comme suit :

1^e : Gallinacés : 3885 têtes, soit 49%

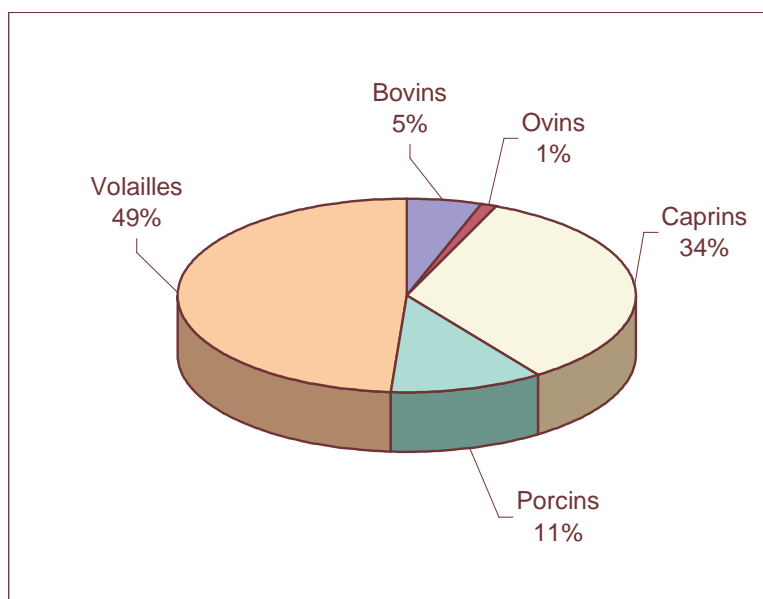
2^e : Caprins : 2687 têtes, soit 34% ;

3^e : Porcins : 860 têtes, soit 10.8%

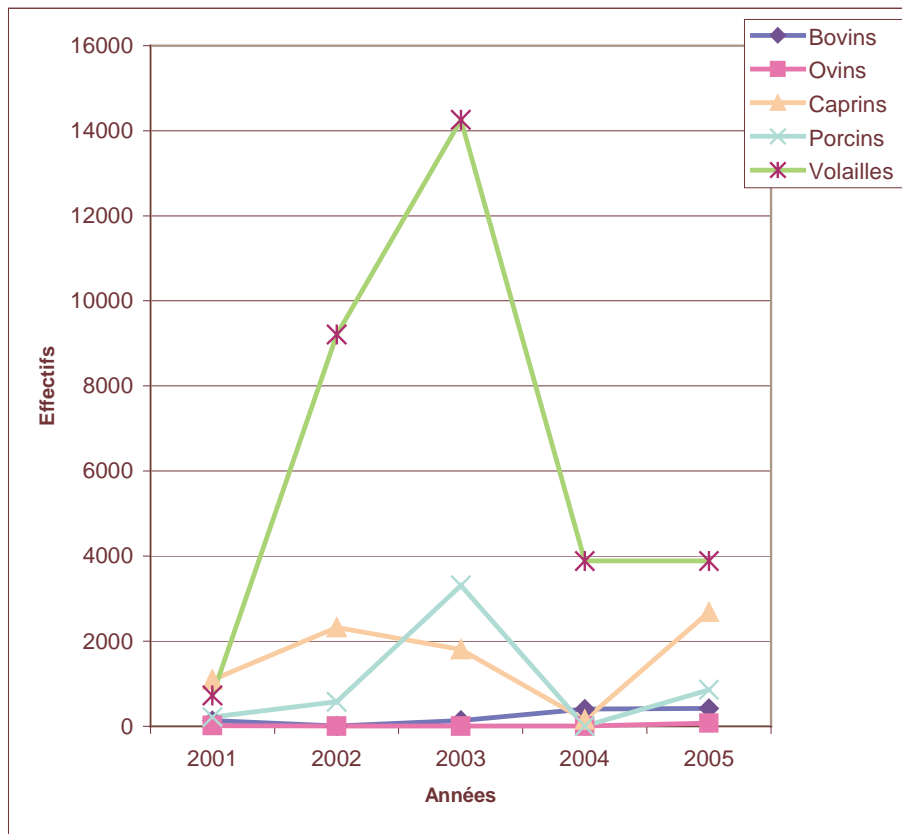
4^{er} : Bovins : 426 têtes, soit 5.4%

5^e : Ovins : 77 têtes, soit 1%

Graphique 5 : Importance numérique relative des espèces animales dans la commune en %



Graphique 6 : Evolution des effectifs des espèces animales de 2001 à 2005



4.2. TYPES D'ELEVAGE ET EFFECTIFS PAR ESPECE

4.1.1 : Elevage de Bovin

L'élevage du bovin est de type extensif, ce type d'élevage est le moins important de la Commune (avant dernier) par son effectif faible à cause de la crise qui a raflé tout le troupeau. Les éleveurs nourrissent leurs troupeaux essentiellement par le pâturage naturel. Le cheptel bovin compte 426 têtes en 2005 race locale et améliorée confondue soit 5.4 % du cheptel de la Commune.

Dans la province, la commune vient en dernier lieu avec 1.9% de tous les bovins de la province.

Pendant les 5 ans, les bovins ont augmenté de 290 têtes, soit 213%. Cela a été possible grâce au retour de la sécurité qui a permis un repeuplement naturel du cheptel.

4.1.2 : Elevage des Caprins

Ils sont plus rependus dans toutes les collines de la Commune. Ils se nourrissent de l'herbe verte, des restes de culture, des écorces, etc.... qu'ils rencontrent sur leur passage. En 2005, son effectif est de 2687 têtes et représentent 34 % du cheptel de la Commune et occupent ainsi la 2^e place dans le cheptel de la commune. Ils se reproduisent très rapidement. La période de gestation est courte et ils mettent souvent bas des doublées ou triplées.

La commune vient en dernière position dans la province quant aux effectifs des caprins avec 4.7% de tous les caprins de la Province.

De 2001 à 2005, les caprins ont augmenté en effectif de 1595 têtes, soit 146% aussi en raison du retour de la sécurité.

4.1.3 : Elevage des Ovins

Les ovins paîtent très souvent parmi les troupeaux de gros bétail. En 2005, il y a dans la commune 77 têtes d'ovins. Ils représentent ainsi 1% du poids des effectifs de la commune, tout espèce confondus. La commune est avant dernière dans l'élevage des ovins avec 3% de tous les ovins de la province.

De 2001 à 2005, les effectifs des ovins ont augmenté de 56 têtes, soit 266%.

4.1.4 : Elevage Porcin

Les porcins sont exploités en système extensif ou en semi-stabulation. Ils sont nourris des sous produits de l'exploitation agricole et des restes de cuisine. Leur importance dans l'effectif total du cheptel de la Commune est remarquable. Ils se reproduisent très rapidement parce qu'ils mettent bas plusieurs petits porcins en une seule fois.

En 2005, les effectifs porcins s'élèvent à 860 têtes, soit 10.8 % des effectifs de la commune tout espèces confondus et occupe ainsi la 3^e place. Dans la Province, la commune est dernière avec 5.7% des porcins de toute la province.

De 2001 à 2005, les porcins ont augmenté de 640 en effectif, soit 291%.

4.1.5. Elevage des Gallinacés

La race la plus répandue dans les ménages ruraux est la race locale, traditionnelle. Elle est rustique, de petite taille et n'est pas plus productive.

En 2005, l'on compte dans la commune 3885 volailles. Cet élevage occupe ainsi la 1^e place dans la commune avec 49% des effectifs du cheptel, toutes espèces confondues.

Dans toute la province, elle occupe le dernier rang avec 6.3% de toutes les volailles de la province.

Sur les 5 ans, les volailles ont augmenté de 3154 têtes, soit 431 %.

4.3. LA SANTE ANIMALE

4.3.1. Les principales maladies.

Le manque des produits vétérinaires, d'équipements adéquats, du personnel qualifié ainsi que l'absence de traitement tant préventif que curatif concourent à l'éclosion des foyers des maladies à travers les élevages de la commune.

Selon le vétérinaire communal, les principales maladies rencontrées dans la commune sont des maladies parasitaires, virales et bactériennes.

a) Les maladies parasitaires.

Il s'agit plus particulièrement des parasitoses sanguines et des verminoses.

Les parasitoses sanguines sont considérées comme la principale source de la morbidité du bétail. On distingue parmi elles deux groupes :

- Les maladies transmises par les tiques dont la plus redoutable est la Théiléroze (East Coast Fever) qui demeure sans traitement efficace, ensuite la Piroplasmose, l'Anaplasmose ainsi que la Cowdriose (Nzerera);
- Les maladies transmises par les insectes piqueurs dont la Trypanosomiase.

Les verminoses sont considérées comme les maladies les plus importantes des ruminants dans cette commune. Il s'agit de l'infestation des animaux par des vers ronds (Ascaridioses, Strongyloses) et des vers plats (Distomatoses) qui affectent toutes les espèces domestiques de la commune. Les jeunes animaux sont les plus affectés et l'effet des verminoses sur leur croissance est manifeste.

b) Les maladies virales.

La peste porcine est considérée comme la source principale de la stagnation de l'élevage de porcs dans la commune où, malgré les conditions climatiques favorables, l'introduction de porcs améliorés n'a jamais été expérimentée.

Les petits ruminants développent de temps en temps d'Ecthyma contagieux qui est la seule maladie infectieuse signalée pour ces espèces.

La pathologie de la gallinacé est dominée par la Pseudo-peste aviaire, Newcastle Deasese, qui cause de dégâts et pertes importants au sein des élevages ; la vaccination contre ces maladies n'étant plus effectuée. La fièvre aphteuse cause des pertes très importantes surtout chez les jeunes bovins et une chute remarquable de la production laitière.

La tuberculose et la brucellose sont des maladies très rencontrées surtout dans les troupeaux des ruminants. Ces maladies ont des conséquences très néfastes chez l'homme en cas de consommation du lait et/ou de la viande contaminé : avortement, infection à la TBC.

4.3.2. Modes thérapeutiques et infrastructures zoo-sanitaires.

Il n'existe pas de *traitement préventif* qui consiste à respecter les règles d'hygiène et sanitaire (suppression des sources d'infestation, hygiène des lieux de stabulation...) et des vaccinations.

Les dipping-tank de Gihungwe, Rukoko et de Butamenwa de même que les couloirs d'aspersion de Gihungwe et Gihanga sont dans un mauvais état et sont abandonnés.

Concernant le *traitement curatif* qui implique l'achat des médicaments à administrer aux animaux reconnus malades après diagnostic, le centre de santé de Gihanga fonctionne avec des difficultés (problèmes d'approvisionnement en médicaments), celui de Gihungwe n'étant plus fonctionnel suite à la crise. Les produits vétérinaires ne sont pas disponibles, l'on ne compte aucune pharmacie dans la commune.

Le tableau suivant donne la situation des infrastructures zoo-sanitaires de la commune.

Tableau 4.3. Infrastructures zoo-sanitaires

Infrastructures	Nbre infrastructures de type		Nbre infrast. en bon état de fonction.		Infrastr. fonctionnelles		Motif de non fonc
	Privé	Publiques	Privé	Publiques	Privé	Publiques	
Centre vétérinaire		1 (Miheto)		0		0	Détruit par la crise
Couloir d'aspersion		1 (Miheto)		0		0	Détruit par la crise

Source : DPAE / Bubanza.

4.4. COMMERCIALISATION

De ce qui est de la commercialisation, les bovins et les caprins sont en général vendus sur pied mais il arrive qu'ils soient abattus pour vente. Les abattages sont importants au courant de la saison sèche surtout pour les caprins. Les marchés se tiennent les mercredi et les dimanches à Muzinda. L'abattage des caprins se fait tous les jours aux points de vente des produits BRARUDI et de la bière locale Urwarwa.

Les peaux, le lait et les œufs sont vendus comme sous-produits de l'élevage auprès des commerçants locaux.

4.5. INTERVENANTS

- Les intervenants dans l'élevage : DPAE qui s'occupe de l'encadrement technique des groupements d'éleveurs dans différentes collines et du suivi de la chaîne de solidarité communautaire (remboursement) des animaux distribués par la FAO ;
- ACF qui distribue les caprins ;
- Personnel : 1 technicien vétérinaire et 1 assistant pour toute la commune.

4.6. CONTRAINTES RENCONTREES DANS LE SECTEUR D'ELEVAGE EN COMMUNE RUGAZI

4.6.1. Principales contraintes

Matérielles :

- insuffisance des agents d'encadrement (moyens humains) sur notre système de vulgarisation et d'encadrement ;
- manque de moyens de déplacement pour les techniciens de terrain ;
- manque de matériel veto technique

Technique :

- insuffisance des intrants d'élevage du point de vue « alimentation et amélioration génétique » (croisement + I.A)
- insuffisance de moyens en matière de renforcement des capacités techniques et intellectuelles

4.6.2. Stratégies/actions à mener

- Renforcer la vulgarisation et l'encadrement sur le système d'élevage en stabulation permanente,
- Renforcer la mise en œuvre de la chaîne de solidarité communautaire
- Construction des étables pour les associations assistées par PRASAB
- Renforcer l'encadrement des associations en technique d'élevage par le biais de la subvention du PRASAB
- Aider les organisations des producteurs (Associations en élaboration des sous-projets d'agriculture intégré à l'élevage.
- Réhabiliter le bureau du vétérinaire communal

CHAPITRE V : PECHE ET PISCICULTURE

L'activité n'est pas pratiquée dans la commune Rugazi.

CHAPITRE VI : FORETS

6.1. GENERALITES

L'inventaire des boisements de la commune Rugazi montre qu'il existe une forêt naturelle « la Kibira » mais que toutes les forêts sont en voie de disparition ; la population compte toujours sur ces boisements pour le bois de chauffe. Chaque année, les feux de brousse font de ravages.

6.2. BOISEMENTS NATURELS ET ARTIFICIELS

6.2.1. Forêt naturelle

Dans la province Bubanza, outre la commune Musigati, la Kibira occupe également une partie de la Commune de Rugazi estimée à 1500 ha. Elle traverse densément les collines Rutake, Rwamvurwe, Kabanga, Ruce, Kibuye, Nyenkarange, Karambira .

Les types d'essences prédominantes : Bambou, Hagenia, Entendrophragma, Markhamia, Amufe, Umwungo, Umukerekwa, Umwarangabo, Imikaragata, Imitwenzi, Imiseno, Imishwati, Imishisha, Umuhumbi, Umuhefu, Umutifu, Umunyereza et Imisarenda

La forêt est déboisée surtout dans les parties qui étaient occupées par les groupes rebelles (FDD) et les parties occupées actuellement par les rebelles FNL. Aujourd'hui, avec les efforts des administratifs à la base, les agriculteurs qui pratiquaient l'agriculture dans la Kibira diminuent. Ces efforts doivent être soutenus afin d'éviter que la population continue à s'emparer de cette forêt naturelle.

6.2.2. Forêt artificielle

La situation des forêts artificielles est illustrée dans le tableau suivant :

Tableau 6.1. Forêts artificielles dans la commune Rugazi

Zones	Localisation du boisement (collines)	Types d'essence	Superficie en ha	Propriétaire du boisement (ha)				
				Etat	Communal	privé	Collecti vité	Communau taire
Rugazi	Rugazi	Pinus	2300 ha	x	-	-	-	-
	Kayange	Eucalyptus	27 Ha	x	-	-	-	-

Source : Inspection Provinciale des forêts – Mars 2006

Comme le montre le tableau ci- dessus, la commune compte 2327 hectares de forêts artificielles dont 2300 ha de Pinus et 27 ha d'Eucalyptus appartenant toutes à l'Etat.

6.3 TRANSFORMATION DES PRODUITS FORESTIERS

Tableau 6.2. : Transformation des produits forestiers

Unités de transformation	Localisation (Collines)	Nombre
Scieries artisanales	Ruce	21
	Rugazi	14
Menuiseries	Muzinda	1
	Rugazi	1
	Ruce	1
Fabrication de charbon	Karambira	6
	Nyenkarngé	7
	Kibuye	3
	Rugazi	4
	Bugume	2
	Kirengane	1
	Kayange	3

Source : Inspection Provinciale des forêts – Mars 2006

La commune Rugazi dispose de 35 scieries artisanales et 3 menuiseries. Les unités de fabrication du charbon de bois existent mais leur effectif n'est pas connu car elles sont éparpillées sur presque toutes les collines.

La production est vendue dans la commune et à Bujumbura. Ces sont surtout les planches qui sont vendues à Bujumbura. Le charbon est acheté soit par la population de la commune ou la population venue de Bujumbura. Les produits de la menuiserie sont achetés par la population locale.

Le domaine de la transformation des produits forestiers est moins développé. La transformation se fait d'une façon traditionnelle par faute de connaissances appropriées et de financement.

Pour ce qui concerne la protection de l'environnement, la population de la commune Rugazi est moins sensibilisée aux questions de l'environnement. On le constate par les destructions méchantes qui continuent d'être effectuées par cette même population (les feux de brousse, l'abattage systématique des arbres, destruction des boisements pour l'installation des cultures vivrières).

6.4. PRODUCTION DE PLANTS FORESTIERS

En 2005, on a produit dans la commune Rugazi 4687 Plants. Ses plants forestiers sont distribués sous forme de subventions. Le prix officiel existe mais il est fixé par le département des forêts. Le financement dans le domaine de la production des plants forestiers existe.

Les activités qui sont souvent financées sont :

- Achat des semences
- Achat des intrants
- Achats du matériel de production des plants forestiers
- Production des plants forestiers.

6.5. L'AGROFORESTERIE

L'agroforesterie est pratiquée dans notre commune. Cette agroforesterie est pratiquée pour avoir surtout des tuteurs ; pour l'artisanat (planches) et aussi elle est pratiquée pour avoir du bois de chauffage et du charbon.

Cette technique est faite d'une façon désordonnée et la population la pratique sans savoir son objectif le plus primordial, qui est celle de la fixation de l'Azote atmosphérique. Il faut que l'Etat cherche une stratégie qui peut pousser toute la population à faire cette technique plus enrichissante parce que pour le moment elle est pratiquée par une minorité de la population.

Le système agroforestier pratiqué est l'agrosylviculture. Son objectif est de procurer à la population du bois de chauffage, du bois de sciage (planches) et du bois pour le tuteurage (tuteur).

6.6. CONTRAINTES, POTENTIALITES ET PERSPECTIVES

6.6.1. Les contraintes en matières de l'environnement en général et des boisements en particuliers :

- manque de sensibilisation
- le code de l'environnement n'est pas connu par la population
- les délinquants ne sont pas punis conformément à la loi
- pas d'organisation ou institution qui s'intéresse à l'environnement
- suite au manque de terre pour les cultures, la population commence à détruire les boisements pour l'agriculture
- population n'est pas sensibilisée en matière de lutte antiérosive
- absence de technicien forestier dans la commune

6.6.2. Les potentialités

- la province possède deux forêts naturelles à savoir : la forêt de la Kibira et Rukoko
- la province possède des boisements communaux et domaniaux
- la province possède aussi de collines qui sont vides ou déboisées.
- la province possède une population très active (M.O.).

6.3.3. Les perspectives

- protéger les forêts naturelles existantes
- restaurer tous les vieux ou anciens boisements détruits par la population pour l'agriculture
- faire ou multiplier des réunions de sensibilisations de la population
- création des associations de protection de l'environnement
- chercher des organisations qui peuvent aider la province dans la production des plants forestiers
- chercher des financements pour la lutte contre l'érosion.

CHAPITRE VII : INDUSTRIE ET ARTISANAT

7.1. INDUSTRIE

La commune compte 1 industrie agro-alimentaire qui n'est qu'une usine de transformation du café cerise en café fully washed implantées à Cogo et quelques huileries artisanales implantées ici et là dans la commune.

A part ces usines, les autres unités (comme la scierie, la menuiserie,...) sont restées au stade artisanal et ne peut être assimilé à une activité industrielle.

7.2. ARTISANAT

7.2.1. Situation actuelle du secteur dans la commune

L'artisanat n'est pas développé dans la commune. A part l'existence de 35 scieries artisanales, 6 menuiseries et de 3 ateliers de couture, aucune autre unité artisanale n'est signalée.

Il existe aussi quelques unités de fabrication du charbon de bois éparpillées sur quelques collines.

7.3. CONTRAINTES ET PERSPECTIVES

7.2.2.1. Contraintes,

- Faible connaissances en artisanat
- Manque du matériel artisanal
- Négligence des métiers
- Insuffisance de groupements d'artisans
- Manque de marché d'écoulement
- Manque de moyens financiers

7.2.2.2. Perspectives

- Il faut multiplier les écoles des métiers
- Encourager les artisans à se grouper en associations
- Trouver des bailleurs pour ce secteur

CHAPITRE VIII : GEOLOGIE, MINES ET MINERAIS

8.1. MINES

Les recherches géologiques réalisées dans la commune Rugazi de 1977 à 1981 ont permis de découvrir une formation minière constituée de quartzite avec minces intercalations de phyllithes ou de micaschistes riches en quartz.

8.2. DISPONIBILITE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Pour ce qui est des sites d'exploitation des matériaux locaux de construction, il existe dans la commune Rugazi :

- * 6 gisements d'argile,
- * 1 gisement de gravier,
- * 3 gisements d'exploitation de latérite,
- * 1 gisement de moellon,
- * 1 gisement de terre rouge

8.3. CONTRAINTES ET PERSPECTIVES

8.3.1. Contraintes :

Exploitation anarchique des matériaux locaux de construction (destruction de l'environnement)

8.3.2. Perspectives

Chercher des financements pour mener des études minières dans toute la commune.

CHAPITRE IX : ENERGIE

La commune Rugazi est peu desservie en énergie alors que les besoins sont plus ressentis à tous les chefs lieux des zones et centres ruraux, Seule le chef lieu de la zone Muzinda est électrifié dans toute la commune. La population recourt au bois pour la production d'énergie dans les ménages.

Les sources d'énergie rencontrées dans la commune sont : l'énergie hydroélectrique, le bois de chauffage et la braise,

9.1. LE BOIS DE CHAUFFE ET LE CHARBON (COMBUSTIBLES LIGNEUX)

L'insuffisance d'énergie hydroélectrique dans la commune fait que le bois de chauffe et le charbon constituent les seules sources d'énergie disponible pour la population.

Et aussi longtemps que le pouvoir d'achat de ces populations sera faible, le bois de chauffe et le charbon demeureront encore longtemps leur principale source d'énergie avec comme conséquences la menace de disparition des boisements, les érosions, les perturbations climatiques...

9.2. CONTRAINTES, POTENTIALITES ET PERSPECTIVES

9.2.1. Contraintes

Manque des financements

9.2.2. Potentialités

La commune Rugazi est traversée par beaucoup de rivières et cours d'eau sur lesquelles l'on pourrait aménager des barrages hydro-électrique,

9.2.3. Perspectives

- * Raccorder aux courant électrique les centres de Rugazi et Ruce
- * Exploitation d'autres sources d'énergie : le Solaire et le biogaz surtout

CHAPITRE X : COMMERCE ET SERVICES

10.1. COMMERCE

10.1.1 Situation actuelle du secteur

Les échanges commerciaux concernent particulièrement les produits agro-pastoraux écoulés par les agriculteurs et éleveurs qui, en contre partie, s'approvisionnent en biens manufacturés provenant de Bujumbura et du chef lieu de la Zone Muzinda: savon, sel, étoffes, ustensiles de cuisine, sucre, ...

Ces échanges s'effectuent sur des espaces aménagés communément appelés « marchés » à des jours bien déterminés de la semaine.

Les agriculteurs y écoulent du manioc, de la patate douce, du haricot, de la banane, des fruits (avocats, orange, ananas, banane fruit), des légumes (lenga lenga, choux, ...), de l'huile de palme,.... ; les éleveurs du bétail particulièrement le petit ruminant et de la volaille sur pied. Ils s'approvisionnent en produits manufacturiers sur les mêmes marchés et dans les cabarets et boutiques de la commune.

Souvent, à chacun de ces marchés, on abat un bovin, 5 à 6 chèvres et 5 à 6 porcs par jour du marché. Toutefois, des chèvres et des porcs sont abattus quotidiennement tous les jours sur tous les points de vente de la bière locale ou Brarudi. Le nombre d'animaux abattus est très important pendant la saison sèche.

Les commerçants qui achètent les produits agricoles et d'élevage proviennent de Bujumbura et du Chef lieu de la Zone Muzinda. Ils achètent directement auprès des producteurs ou, souvent, ce sont des individus déguisés en commerçants qui achètent au préalable les produits, les stockent pendant un laps de temps avant de les revendre soit à Bujumbura soit les jours où il n'y a pas de marché.

Les quantités des produits offerts sur les marchés de la commune demeurent très importants mais ne parviennent pas à satisfaire la demande en raison du nombre important d'acheteurs venants de Bujumbura. C'est pour cette raison que les prix des denrées agricoles restent relativement élevés sur toute l'année.

10.1.2. Les infrastructures de commerce et leur emplacement

La Commune compte 1 marché (Muzinda) non bâtis se tenant les mercredi et les dimanches et 2 marchés secondaires se tenant les mardi et vendredi (Ruce et Tebero).

Sur le marché de Muzinda, il y a 260 commerçants de sexe masculins dont 10 étrangers et 180 femmes dont 30 étrangères. Les recettes annuelles sur ce marché sont estimées à 9 600 000 Francs burundais. A Tebero, il y a 105 commerçants hommes et 56 commerçants femmes, tous des nationaux. Les recettes annuelles sur ce marché sont estimées à 960 000 Fbu. A Remba (Ruce), il y a 250 commerçants dont 100 femmes tous nationaux. Les recettes annuelles sont estimées à 1 880 000 Fbu.

La Commune dispose aussi en tout de 105 boutiques, 46 cabarets et 205 autres détaillants répartis comme suit :

- Zone Muzinda : 60 boutiques, 20 cabarets et 150 autres détaillants
- Zone Ruce : 30 boutiques, 16 cabarets et 30 autres détaillants
- Zone Rugazi : 15 boutiques, 10 cabarets et 25 autres détaillants

Ces unités sont gérées par des propriétaires individuels (330) tous de sexe masculin.

10.2. TRANSPORT ET COMMUNICATION

10.2.1. Transport

Dans la commune Rugazi, on distingue 2 types de transport : *transport routier* et *portage*.

Le transport routier est le plus pratiqué, il est assuré par les commerçants qui transportent des marchandises et les personnes de Rugazi vers Muzinda et Bujumbura et vice-versa.

Le mauvais état des routes fait qu'il n'y a pas de transport approprié.

Le Gouvernement se charge des travaux de réfection des routes nationales tandis que les collectivités locales s'occupent de la réfection des routes provinciales et des pistes rurales. Il n'y a cependant pas de structure de gestion et d'entretien des routes et pistes dans la commune.

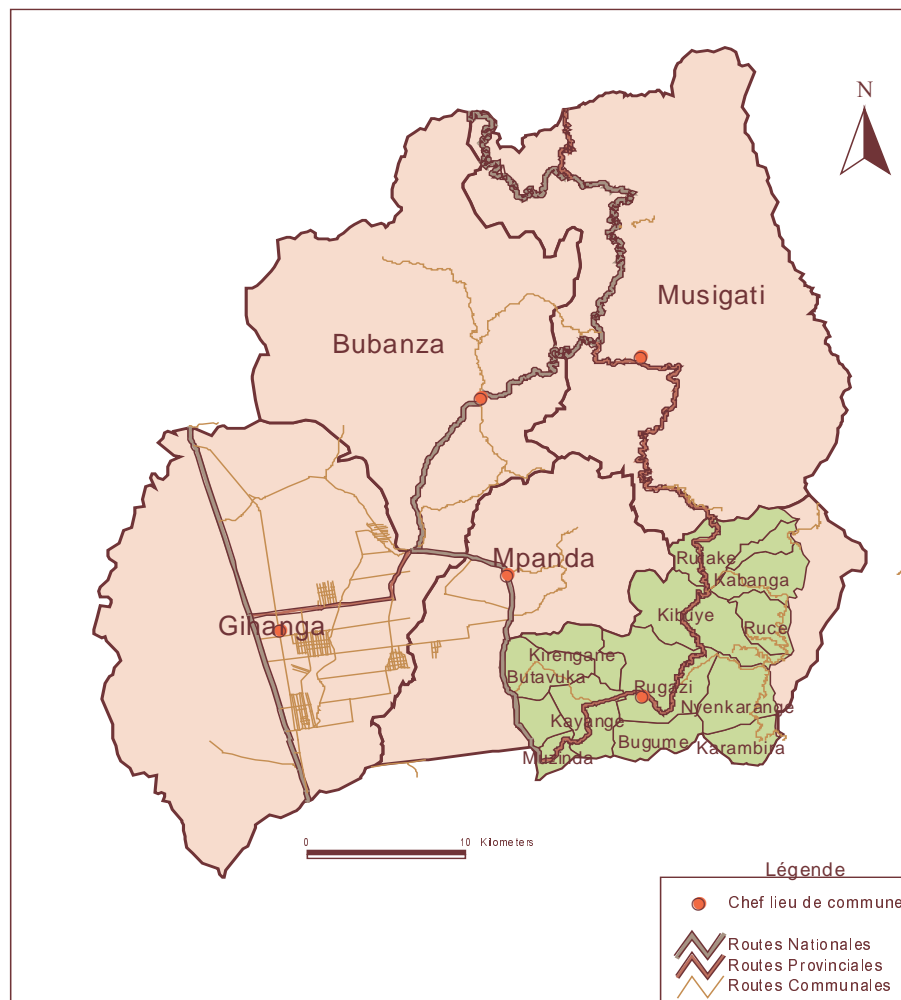
La commune est traversée par la RN9 (6 Km), bitumée et en bon état ; 1 route provinciale joignant Ruce et Karambira en terre latéritique et non compactée dont la longueur est de 36 Km en mauvais état ; 3 routes communales en terre non latéritique et non compactée en mauvais état d'une longueur de 94 Km 17 pistes rurales couvrant plus ou moins 100 km.

On y rencontre 2 ponts en métal et en bon état et 32 ponceaux tous en bois et en mauvais état. La commune compte également 3 voitures et jeeps appartenants aux privés, 4 camions et camionnettes privés, 7 minibus privés, 14 motocyclettes privées et 1 étatique et 399 vélos.

Contraintes

- Insuffisance de moyens de transport (camion, camionnette, minibus, bus, ...)
- mauvais état des routes et pistes ;
- manque de carburant : pas de station de vente de produits pétroliers dans la commune;
- absence de magasins de vente de pièces de rechange.

Carte 2 : Réseau routier de la commune



10.2.2. Communication

Il n'y a dans la commune ni ordinateur, ni fax, ni Internet, ni courrier postal. Certains coins de la commune sont toutefois couverts par le réseau téléphonique mobile de l'ONATEL et de TELECEL. Le nombre d'abonnés à ce réseau n'est pas connu.

Toutes les radios émettant sur le territoire national sont écoutées à Rugazi.

10.3. TOURISME ET HOTELLERIE

A part la forêt de la Kibira, la commune de Musigati ne dispose d'aucun autre site touristique. Elle n'a pas non plus d'hôtel.

10.4. INSTITUTION FINANCIERES

Il n'existe pas d'institutions financières dans la commune Rugazi

CHAPITRE XI : ACTION SOCIALE

Dans la commune de Rugazi les besoins de protection sociale et de promotion de la femme sont énormes. Bien que faisant l'objet de la mission dévolue au Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, leur résolution requiert une action concertée de plusieurs intervenants. On peut noter les Ministères de l'Education Nationale, de la Justice, de la Jeunesse et Sport, de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, ...

11.1. ACTION SOCIALE

Par action sociale, on sous-entend l'ensemble de mesures et d'actions visant à protéger et à promouvoir les catégories sociales les plus vulnérables dans le but d'assurer le développement harmonieux de toutes les couches de la société.

Les actions à mener dans notre commune se focalisent sur les 3 domaines suivants :

- assistance sociale ;
- réhabilitation sociale et réinsertion socioprofessionnelle ;
- réinstallation des déplacés et rapatriés.

11.1.1. L'assistance sociale

Dans la commune de Rugazi, l'assistance sociale devrait consister à soulager les souffrances des groupes concernés.

Dans cette commune où autrefois assistance mutuelle et entraide étaient monnaie courante, on se heurte pour le moment à des problèmes où chacun doit se débrouiller.

Les conséquences de la guerre et la famine qui secoue la commune depuis un certain temps n'ont fait qu'empirer la situation.

Certaines ONGs comme le PAM, Action contre la faim, BDD, PRASAB essayent de remédier à la situation mais le chemin est encore long.

11.1.2. La réhabilitation sociale

Elle concerne surtout les handicapés physiques et mentaux (suite à la guerre), les déplacés et rapatriés. La réhabilitation sociale est une œuvre qui viendrait aider beaucoup en ce moment où la paix commence à revenir.

11.1.3. La réinsertion sociale

Elle consiste à réinsérer les personnes cibles dans les milieux sociaux.

Les activités dans ce domaine sont :

- le placement des enfants dans des familles tutrices ;
- la réinsertion scolaire des enfants déscolarisés ;

Certaines organisations telles le CNLS, UNICEF ont beaucoup aidé dans cette tâche.

Le problème qui persiste est celui des enfants de la rue qui jusqu'à présent n'ont pas de soutien.

Quels sont groupes cibles et actions à mener en leur faveur ?

Dans la commune de Rugazi, les groupes cibles sont ;

- les enfants en difficultés (orphelins, enfants travailleurs, enfants de la rue, enfants soldats démobilisés, enfants violés, enfants chefs de ménages) ;
- les personnes handicapées, les indigents, les personnes âgées et les sinistrés.

a) Situation de l'Enfant

La situation de l'enfant dans la commune est déplorable. On compte 27917 enfants sinistrés ; dont 8070 orphelins de guerre et 78 orphelins du Sida.

Signalons que les textes protégeant les enfants ne sont pas connus au niveau de l'autorité locale.

b) Situation des victimes des violences dans la commune de Musigati

La situation est alarmante dans la commune. Au cours de l'année 2005, les viols recensés sont de : 53 femmes, 26 filles, 6 fillettes ; les viols pris en charge s'élèvent à 47 femmes, 22 filles et 6 fillettes. Les victimes sont déclarées tardivement et timidement aux autorités, ce qui complique la prise en charge. Il est possible qu'il y ait des cas de viol qui ne se déclarent pas.

c) Situation des veufs, mères célibataires et indigents

1.552 ménages sont entretenus par des veufs et veuves. Parmi ces veufs ou veuves il y en a qui sont sinistrés par la guerre et par le SIDA. Ils se prennent en charge au même niveau que d'autres ménages aux conjoints tous vivants. Tous ces veuves et veufs ont besoin d'être appuyés.

d) Situation des handicapés

Le total des handicapés physiques dans la Commune Rugazi s'élève à 1351 dont 8 femmes suite au viol, 1149 suite à la guerre (469 hommes, 76 femmes, 503 garçons et 101 filles), 69 suite aux violences familiales (8 hommes, 18 femmes, 19 garçons et 24 filles), 73 handicapés de naissance (16 hommes, 17 femmes, 16 garçons et 24 filles), 36 suite aux accidents (12 hommes, 9 femmes, 7 garçons et 8 filles et, enfin, 16 pour des causes autres. Ce sont des personnes qui ont besoin d'assistances multiformes. De tous ces handicapés, il y a 293 de sexe féminin.

11.1. 4. Contraintes, potentialités et perspectives

a) contraintes

- Concernant la situation de l'enfant, le milieu dans lequel il grandit est miné par les séquelles de la guerre qui ont gravement paralysé le niveau de vie du paysan.
- L'enfant en général n'est pas suffisamment assisté de mêmes que les handicapés.
- Quant aux mères célibataires, il manque une loi qui les protège contre les hommes qui les engrossent et se dérobent délibérément devant leurs responsabilités de paternité.
- La participation de la femme dans l'administration est handicapée par l'absence des femmes formées jusqu'au niveau universitaire. Le petit nombre des femmes formées sont casées dans les domaines de leur formation et ne s'intéressent pas encore à la filière administration car les gouvernements précédents ne les y ont pas intéressées.

b) Potentialités/atouts

- Existence des associations des femmes qui s'emploient pour prendre en charge les enfants, à priori les orphelins.
- Des orphelins qui se sacrifient pour assurer la survie de leurs frères (OCM).
- Les familles qui, quoi que rares, acceptent de s'occuper des orphelins familiaux.

c) Stratégies/actions à mener

- Que le gouvernement prenne en main toutes les questions liées à la situation décrite de l'enfant.
- Assurer la reconstruction globale de l'habitat pour que tous les enfants grandissent dans un climat ambiant, favorisant son épanouissement dans tous les domaines.
- Multiplication des écoles primaires, techniques et secondaires
- Mettre sur pied un système de soutien matériel et financier des associations à vocation éducative des orphelins et des enfants sinistrés
- Que la loi en matière réprimant les coupables de viol soit renforcée et que la justice soit rigoureuse en ce domaine.
- Pour la participation de la femme dans l'administration, il faut mener des actions qui encouragent la femme à s'y investir.

11.2. HABITAT

11.2.1. GENERALITES

Avant la crise, l'habitat s'améliorait progressivement en commune de Rugazi grâce à la politique de la 2^{ème} République qui avait encouragé les gens à se regrouper en villages. Il y avait aussi des maisons en pisés qui tendaient à disparaître.

La crise d'octobre 1993 a détruit 9244 maisons à Rugazi. Aujourd'hui, la reconstruction se fait par des tiers uniquement. Mais depuis 1999 jusqu'en 2003 elle se faisait avec l'assistance du Ministère des RRR (345 maisons) et, depuis 2005, le projet HR &MLC de la Coopération Technique Belge intervient dans la réhabilitation des fours et le reboisement. En 2004, l'ONG CORDAID a aidé dans l'aménagement d'un site de réinstallés en apportant un appui à la reconstruction de 225 maisons.

11.2.2. SITUATION ACTUELLE

11.2.2.1 Le type d'habitat rencontré dans la commune

- Habitat regroupé :

Ce type d'habitat se trouve au chef lieu de la commune et autour des marchés de Muzinda, Tebero et Remba. L'habitat regroupé est rare et est estimé à 8%.

- Dispersé

L'habitat dispersé est le plus rencontré sur toute la circonscription administrative. L'habitat dispersé est estimé à 92%.

11.2.2.2. Qualité de l'habitat rural

Les types de murs des maisons rencontrées, selon l'ordre de fréquence, dans la commune Rugazi sont les suivants :

1. Maisons en pisé ;
2. Maisons en briques adobes ;
3. Maisons en briques cuites ;
4. Maisons en pierres ;

L'amélioration de l'habitat a été toujours caractérisée par :

- les types de toitures. Parmi les toitures rencontrées, il y a prédominance des maisons couvertes en pailles. Une autre partie des maisons est couverte de tôles ondulées et de tuiles.
- Les types de pavement. Les maisons dont le pavement est en terre battue prédominent. Très peu sont les maisons en matériaux durables ou semi-durables dont le pavement est en carrelages locaux ou en ciment.

De ce qui précède, on conclut que très peu de gens se construisent des maisons durables, d'aspect moderne avec des toilettes bien entretenues.

11.2.2.3. Disponibilité des matériaux locaux de construction

A part les pinus du Projet FED-Rugazi, le bois de construction est très rare dans la commune. Cependant, on trouve 1 four-tunnel à Kabanga ; 3 briqueteries à kibuye, kabanga et Rugazi ; 2 sites d'exploitation de sable sur les rivières Muzazi et Nyakadahwe, 2 sites d'exploitation de

moellon à Muzazi et à Nyagatobe, 2 gisements de gravier à Muzazi et Nyakadahwe et 1 gisement de carrière à Kididaguzo.

11.2.2.4. Matériaux importés

Les matériaux importés comme le ciment, les tôles ne sont pas facilement accessibles car ils coûtent chers et les habitants de Rugazi sont très pauvres.

11.5.2.5. L'incidence de la crise sur l'habitat

Pendant la crise, plus de neuf mille deux cent quarante quatre maisons ont été détruites. Aujourd'hui, seulement cinq cent septante ont été reconstruites avec l'appui du Ministère des 3R (345) et de l'ONG CORDAID (225). Il y a des particuliers qui se sont reconstruits leur habitat sans un appui quelconque mais leur effectif reste faible.

11.2.3. CONTRAINTES, POTENTIALITES ET PERSPECTIVES

a) Contraintes

- Manque de crédits en faveur des producteurs des matériaux locaux de construction ;
- Pauvreté de la population,
- Absence d'un circuit organisé de commercialisation des produits à base de terre cuite ;
- Non respect des normes pour les produits fabriqués,
- Mauvais état des pistes.

b) Potentialités/Atouts

Existence de beaucoup de sites d'extraction des matériaux locaux de reconstruction.

c) Stratégies/Actions à mener

- Mettre en place une politique nationale pour la promotion des matériaux locaux de construction.
- Mettre en place une politique nationale claire en matière de reconstruction de l'habitat

11.3. REINSERTION

11.3.1. SITUATION ACTUELLE DU SECTEUR

Jusqu'à la fin de l'année 2005, la commune recense :

- 50 ménages des rapatriés regroupant 466 personnes dont 8 ménages de 20 personnes rapatriés pour la seule année 2005,
- 3 sites de déplacés avec 134 ménages de 458 personnes à Ruyange, 65 ménages de 258 personnes à Mase et 230 ménages de 1012 personnes à Rugazi(Nyamirama),
- 62 ménages de dispersés comprenant 221 personnes.

La commune a également enregistré au cours de l'année des dispersés temporaires suite à la insécurité.

11.3.2. CONTRAINTES, POTENTIALITES ET PERSPECTIVES

a) Contraintes

- manque l'assistance en vivres et non vivres
- manque l'assistance de soins médicaux
- manque des intrants agricoles : semences. Engrais, pesticides, ...
- manque de logement
- manque d'appui des associations de déplacés

b) Potentialités

- La plupart des rapatriés trouvent leurs propriétés encore disponibles
- Le CCARS est disponible dans la commune pour inventorier sur place les besoins des rapatriés
- Les parentés des rapatriés sont quelques fois coopératifs pour aider dans la réinstallation des rapatriés.

c) Perspectives

- Décentralisation et/ou déconcentration du service d'accueil au niveau de la province et lui doter des moyens matériel et financier pour subvenir directement aux besoins urgents des rapatriés
- Doter d'un abri chaque rapatrié
- Doter les CCARS des moyens de travail pour leur permettre d'assurer le suivi permanent des rapatriés et de donner dans les délais rapport aux services habilités.

CHAPITRE XII : SANTE

Selon la DPS Bubanza, la commune Rugazi comme toutes les communes du pays connaît les mêmes problématiques en matière sanitaire : insuffisance d'infrastructures sanitaires, de capacité d'accueil ainsi que celle de ressources humaines, ...

12.1. DONNEES EPIDEMIOLOGIQUE

L'impact du climat sur la santé humaine est très important, surtout en saisons des pluies, périodes de durs travaux champêtres où l'on assiste à l'éclosion de nombreuses maladies parasitaires. Il reste évident que les maladies les plus fréquentes sont aussi dues aux mauvaises conditions d'hygiène, d'approvisionnement en eau et par manque d'éducation sanitaire.

Les maladies les plus fréquentes dans la commune sont le paludisme, les maladies diarrhéiques, les infections respiratoires aiguës, les verminoses, les maladies carencielles comme la malnutrition.

Les cas de paludisme et de malnutrition modérée ont nettement augmenté dans le dernier trimestre de l'année suite à l'insécurité (la population des collines frontalières de la Kibira passait des nuits dans les marais).

12.2. MEDECINE PREVENTIVE (données sur la vaccination)

Par rapport aux objectifs fixés pour l'année 2005, les taux de réalisations s'élèvent à :

- BCG: 120 %
- Polio III + DTC: 90,9 %
- VAR (anti rougeole): 78.6 %
- VAT 2 : 63,1 %

12.3. LA PREVENTION CONTRE LE VIH /SIDA

- La commune Rugazi a un seul centre de dépistage volontaire (au centre de santé Ruyange) ; en 2005, la situation se présente comme suit :
 - Tests réalisés : 59
 - Tests douteux : 3
 - Tests positifs : 2, soit un taux de prévalence de 3,4%

- En commune Rugazi, 40 PVVS sont membres du RBP⁺ (Réseau Burundais des Personnes vivant avec le VIH/SIDA). Ces derniers bénéficient quelque fois d'une aide alimentaire du PAM. Concernant la prise en charge médicale le CDS Ruyange n'a ni ARV ni de médicaments contre les infections opportunistes. Seuls les membres du RBP⁺ bénéficient des traitements ARV et IO. La commune compte 6 associations de lutte contre le SIDA.

12.4. LA MEDICINE TRADITIONNELLE

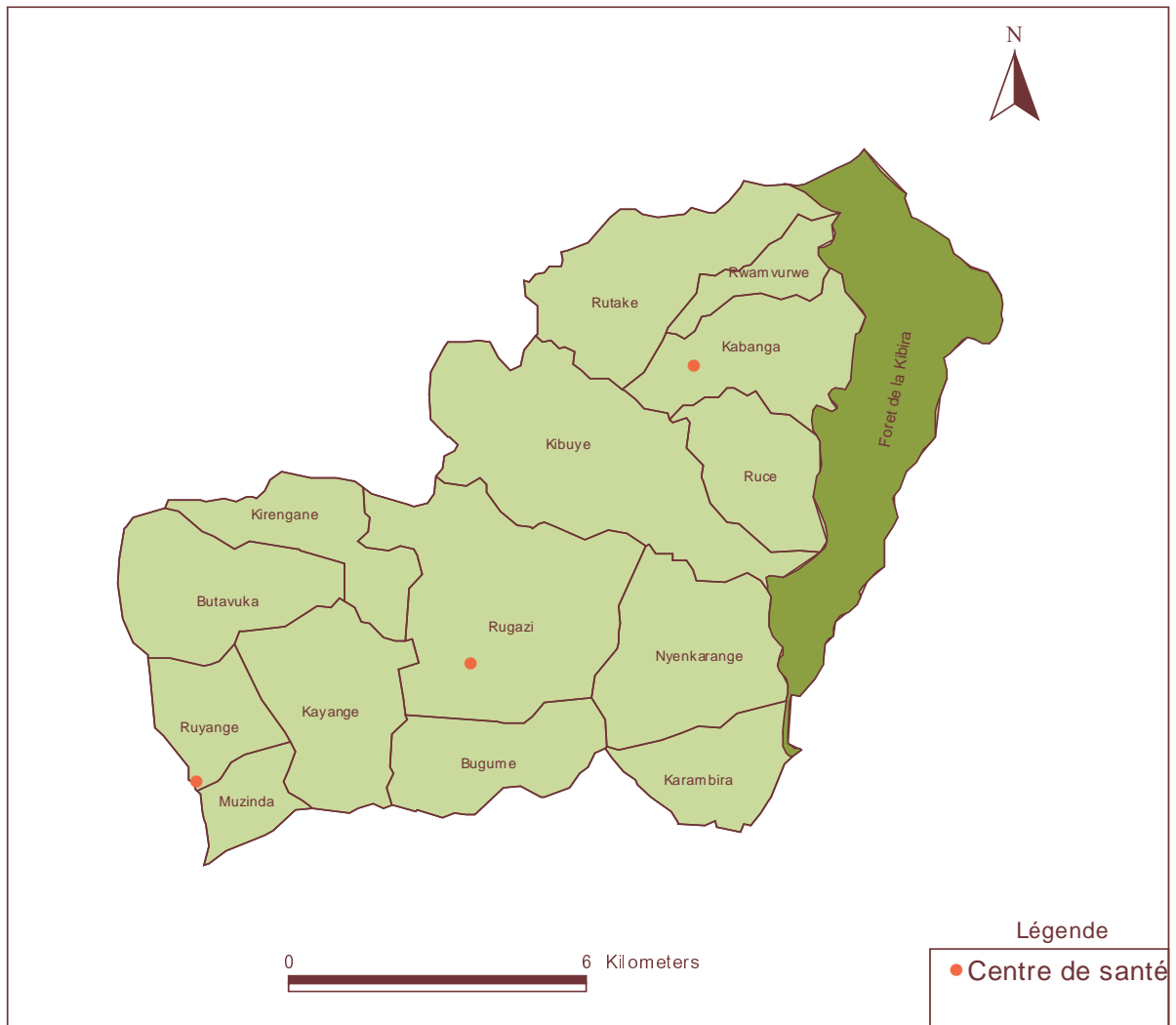
Concernant la médecine traditionnelle, il y a dans la commune 5 tradithérapeutes connus officiellement, 30 accoucheuses traditionnelles formées avec kit et 4 A.T formées sans kit.

12.5. SITUATION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES

12.5.1. Répartition des établissements sanitaires

En 2005, la commune Rugazi compte 3 centres de santé soit un centre de santé par zone administrative.

Carte 3 : Infrastructures sanitaires de la commune



12.5.2. Capacité d'accueil et fréquentation des établissements sanitaires

Les consultations sur les 3 centres de santé de Rugazi s'élevaient à 20118. Les matelas pour les 18 lits de tous ces centres de santé ont été pillés pendant la crise et n'ont pas encore été remplacés.

12.6. RESSOURCES HUMAINES

Le personnel soignant de la commune Rugazi est composé de 11 infirmiers, 1 technicien de promotion de santé et 15 personnes d'appui.

12. 7. CONTRAINTES, LES POTENTIALITES/ ATOUTS ET LES PERSPECTIVES/ ACTIONS A MENER

12.7.1. Contraintes

- Insuffisance du personnel en quantité et en qualité.
- Insuffisance des centres de santé
- Insuffisance de l'eau potable.

12.7.2. Potentialités

- Existence de terrain pour la construction des centres de santé
- Existence des sources de captage d'eau
- La sécurité est bonne

12.7.3. Perspectives

- Doter la commune Rugazi d'un hôpital et d'une ambulance
- Construire un centre de santé à Nyagatobe, Karambira-Nyenkayange, Kibuye, Karonge, Kirengane-Munobe

12.8. APPROVISIONNEMENT EN EAU

Dans toute la Province, la commune Rugazi est la plus nantie en terme de source d'eau potable. Néanmoins, la population continue de consommer de l'eau saine car la desserte en eau n'est pas satisfaisante.

Toute la commune est en effet desservie par 81 sources aménagées dont 47 fonctionnelles et 37 bornes fontaines dont 19 fonctionnelles. Ces points d'eau servent une population de 42334 habitants, soit approximativement 8467 ménages. Cela fait que chaque point d'eau fonctionnel desserve en moyenne 128 ménages contre la norme d'un point d'eau pour 75 à 100 ménages.

La commune compte 8 réseaux d'adduction d'eau totalisant un linéaire de 37.5 Km avec 28 réservoirs.

12.8.1. Contraintes, potentialités et perspectives

Contraintes

- la population ne voit pas l'intérêt de prendre elle-même en charge la gestion de l'eau,
- Il existe des collines sans source pour le captage de l'eau
- Insuffisances des sources aménagées et des bornes fontaines.

Potentialités

La commune regorge de beaucoup de sources d'eau potable pouvant servir pour la construction de sources aménagées et le captage des adductions: Nyabihirwe, Kamiranzogera, Migende, Rugomero-Higiro, Kavumu, Nyawiyanke, Nyakizinga, Nyamisure, Kibuye, Murundwe, Nyantugutwe, Nyankwakwara, Mugoti I, II, Nyabiguso, Mwibuye, Kavumu, Nyakabanda, Nyankokoroma, Kanyangwe, Bumuri, Etc...

Perspectives

- Sensibiliser la population à l'entretien des points d'eau existants
- Demander un financement auprès du gouvernement ou des ONG pour l'approvisionnement en eau sur les collines qui le nécessitent.
- Faire payer à temps les contributions exigées pour l'entretien des points d'eau.

CHAPITRE XIII: EDUCATION

L'éducation dans la commune de Rugazi est caractérisée par le manque d'infrastructures et équipements scolaires; le manque qualitatif et quantitatif du personnel enseignant ; le manque de manuels des élèves et des professeurs ainsi que par un nombre très important d'élèves à scolariser.

La situation de 2 types d'enseignement : l'enseignement formel et l'enseignement informel, se présente de manière suivante.

13.1. ENSEIGNEMENT FORMEL

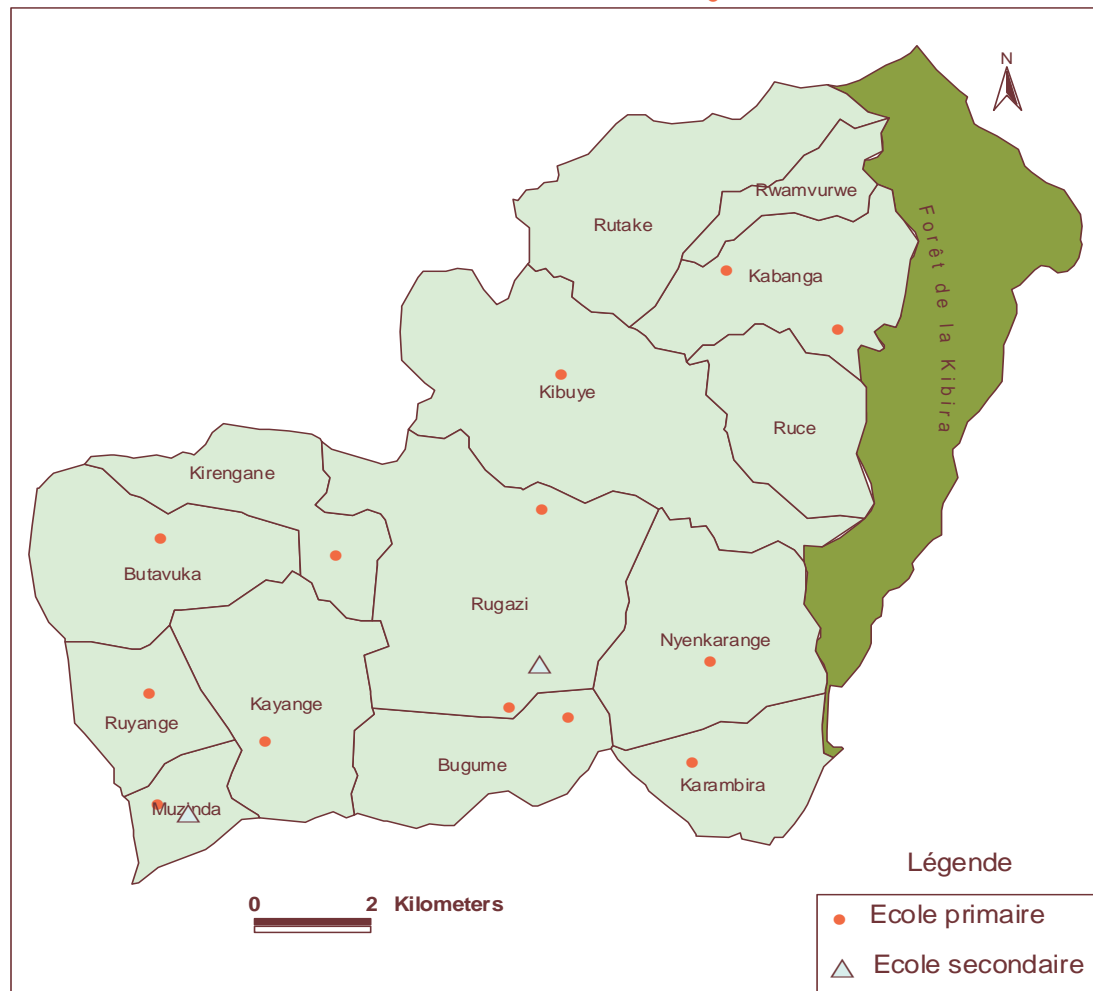
13.1.1. Enseignement primaire

- Nombre d'écoles : 13 écoles fonctionnelles dont 4 à cycle incomplet
- Nombre de salles de cours : 98
- Nombre d'élèves : 8.577 dont 3.622 filles (42.2 %)
- Nombre d'enseignants : 152 dont 71 femmes (46.7 %)
- Ratios : 88 élèves par salle, 56 élèves par enseignant

13.1.2. Enseignement secondaire

- Nombre d'écoles : 2 collèges communaux.
- Nombre de salles de cours : 10
- Nombre d'élèves : 583 dont 168 filles (28.8 %)
- Nombre total d'enseignants : 27 dont 2 femmes (7.4 %)
- Ratios : 58 élèves par salle, 21 élèves par enseignant

Carte 4 : Infrastructures scolaire 2005-2006 dans Rugazi



13.2. ENSEIGNEMENT INFORMEL

13.2.1. Ecoles religieuses/Yagamukama

- Nombre d'écoles : 7
- Nombre de salles de cours : 12
- Nombre d'élèves : 2211
- Nombre d'enseignants : 20
- Ratios : 184 élèves par salle, 111 élèves par enseignant

Il n'y a dans la commune ni centre d'alphabétisation, ni école des métiers, ni enseignement préscolaire ni enseignement supérieur.

Tableau 13.1. Situation actuelle de tous les types d'enseignement de la commune
(2005-2006)

Types d'enseignement	Nbre d'écoles	Nombres de salles de cours	Effectif des Enfants / élèves	Effectif. des Enseignants	Ratios	
					Elèves / salles	Elèves / Enseignants
Ecoles maternelles	0	0	0	0	0	0
Ecoles préscolaires	0	0	0	0	0	0
Ecoles primaires	13	98	8.577	152	88	56
Ecoles secondaires	2	10	583	27	58	21
écoles secondaires techniques Professionnelles	0	0	0	0	0	0
des écoles yagamukama	7	12	2.211	20	184	111
des Centres d'Alphabétisation	0	0	0	0	0	0
Ecoles des Métiers	0	0	0	0	0	0
Enseignement Supérieurs	0	0	0	0	0	0

Source : DPE Bubanza.

Les effectifs des élèves fréquentant les écoles yagamukama sont très élevés. L'objectif étant de supprimer régulièrement ces écoles, il faudrait penser à la construction de nouvelles écoles primaires pour les accueillir.

Pour l'enseignement secondaire, la commune est la dernière de la province avec seulement 2 collèges communaux.

13.3. LOCALISATION GEOGRAPHIQUE ET ETAT DES ECOLES

Tableau 13.2. Localisation géographique et état des écoles primaires

Zones	Ecoles	Localisation de chaque école		Etat des écoles
		Collines	Sous-collines	
Muzinda	Muzinda	Muzinda	Muzinda	Bon état
	Manege	Kibenga	Manege	Bon état
	Mabuye	Butavuka	Gasovu	Mauvais état
	Nyagatobe	Kayange	Munanira	Bon état
	Kirengane	Kirengane	Kirengane	Sans local propre
Rugazi	Rugazi	Rugazi	Mubuga	Bon état à 35 %
	Bugume	Bugume	Banda	Mauvais état
	Buhanza	Rugazi	Buhanza	Sans local propre
	Kibuye	Kibuye	Nyagatabo	Bon état à 50 %
	Nyenkarange	Nyenkarange	Wampinda	Mauvais état
	Karambira	Karambira	Kigabo	Mauvais état
Ruce	Ruce	Kabanga	Giseza	Mauvais état
	Gisenyi	Kabanga	Gashashara	Mauvais état

Source : DPE Bubanza.

On remarque que deux écoles de la commune sont sans locaux propres. Il s'agit des écoles primaires Kirengane et Buhanza. Six sont en mauvais état et 2 sont dans un état relativement acceptable. Seule 3 écoles sont en bon état.

Tableau 13.2. Localisation géographique et état des écoles secondaires

Ecoles	Collines	Sous-collines	Zones	Etat des écoles
Coco Muzinda	Muzinda	Muzinda	Muzinda	Bon état
Coco Rugazi	Rugazi	Mubuga	Rugazi	Bon état

Source : DPE Bubanza

Les 2 écoles qui existent dans la commune sont en bon état car elles sont neuves

13.4. CONTRAINTES, POTENTIALITES ET PERSPECTIVES

13.4.1. Contraintes,

- Insuffisance d'écoles et de salles de classe,
- Insuffisance d'enseignants qualifiés au primaire et au secondaire,
- La plupart des écoles sont en mauvais état et risquent de s'écrouler n'importe quant.
- Le manque des manuels et équipements scolaires qui font défaut dans presque toutes les écoles tant au primaire qu'au secondaire
- Absence de homes pour enseignants
- Manque de points d'eau.

13.4.2. Perspectives

- Construire des écoles primaires à Kirengane, Rwamvurwe, Karonge, Ruce - Kinama
- Construire un collège communal à Ruce
- Construire une école technique par zone
- Réhabiliter des écoles de Muzinda, Mabuye, Rugazi I, Nyenkayange, Karambira, Bugume, Ruce, Gisenyi
- Faire l'extension de l'école primaire de Kibuye
- Construire un home pour enseignant à chaque école
- Brancher les écoles aux adductions d'eau potable.

CHAPITRE XIV : JEUNESSE ET SPORT

14.1. JEUNESSE

La commune est caractérisée par une jeunesse désœuvrée et non scolarisée, mais, qui participe activement au maintien de la paix et aux activités de développement de la commune en se groupant en diverses associations.

La plupart de structures d'encadrement des jeunes sont à caractère religieux.

14.2. SPORT

Le sport le plus pratiqué est le football. Ce sport contribue beaucoup à rapprocher les jeunes des différentes communautés de la commune dans le cadre de consolidation de la paix.

Il existe un bon nombre de clubs de football (4) sans statut et règlement d'ordre intérieur.

La commune détient 2 terrains de football non équipés et en mauvais état à Rugazi et à Ruce.

14.3. PATRIMOINE CULTUREL

La commune de Rugazi dispose de 1 centre de lecture et d'animation culturelle à Muzinda non fonctionnel car non équipé.

On recense 1 groupe de tambourinaires et un club de danses traditionnelles par zone (3), la commune étant spécialisée dans une danse appelée « Ikinyuko ».

Les intervenants dans ce secteur sont : le CPLS, les Confessions religieuses et l'Administration.

CHAPITRE XV : JUSTICE

15.1. SITUATION ACTUELLE

Le tribunal de résidence de Rugazi a des infrastructures vieilles et un équipement vieux et insuffisant. Le matériel roulant et le matériel de communication y font défaut. Le mobilier, les matières et fournitures de bureau sont insuffisants. Il a 6 locaux, tous en mauvais état, dont 1 a des dimensions suffisantes.

15.2. PERSONNEL DU SERVICE JUDICIAIRE

Pour ce qui est du personnel judiciaire, on rencontre dans le tribunal 4 juges dont une femme, 4 greffiers dont 2 femmes, un assesseur et 3 plantons-policiers.

15.3. PERFORMANCES DES SERVICES JUDICIAIRES

En ce qui concerne les performances judiciaires, le tribunal de résidence Rugazi a exécuté 20 dossiers. Il a jugé et clôturé 40 dossiers sur un total de 51 inscrits et 65 restant sur l'exercice 2004.

15.4. CONTRAINTES ET PERSPECTIVES

15.4.1. Contraintes

- Manque de moyens de transport et de communication
- Insuffisance du mobilier et matériel de bureau
- Personnel non qualifié
- Complexité des dossiers relatifs aux terres, à la succession et à l'application du code de personnes et de la famille.
- Révolte des justiciables contre les exécutions des jugements.

15.4.2. Perspectives

- doter les tribunaux de résidence de moyens motorisés de déplacement, de communication, de matériel de bureau et de mobilier suffisant.
- Réhabiliter le tribunal
- Doter les tribunaux de résidence des bottines (souliers) et des habits imperméables pour l'exécution des jugements.

CHAPITRE XVI : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

16.1. FACTEURS FAVORABLES AU DEVELOPPEMENT

La commune possède un potentiel de développement très varié. La commune est aussi agricole que pastorale. Sa position géographique, son relief, son climat et son hydrographie constituent des facteurs évidents pour son développement socio-économique.

Les principaux indicateurs favorables au développement de la commune sont :

1. la commune est à cheval sur deux régions naturelles, le Mumirwa et le Mugamba. Sa pluviométrie est une des plus élevées de la province et est favorable à l'agriculture ;
2. la rizière de la Kibira est jonchée de beaucoup de sources d'eau potable d'où possibilité de réalisation des adductions d'eau potable pour la population de toute la province;
3. la présence du Parc Nationale de la Kibira, sa richesse en faune et flore, constitue un potentiel touristique important
4. les sols de la commune sont encore fertiles
5. La production très élevée des ananas, de la canne à sucre constitue une source potentielle de monétarisation du secteur agricole à coté des anciennes cultures d'exportation (café et coton);
6. la région du Mugamba se prête bien à la théiculture
7. Ses infrastructures sanitaires vétérinaires (deeping tang, abattoir, couloirs d'aspersion, ..), bien qu'en mauvais état contribuent au développement de l'élevage ;
8. La commune dispose suffisamment de matériaux de construction : argile, sable, moellon, gravier et latérite ;

9. Les services publics d'encadrement : la commune dispose d'un nombre important des structures spécialisées des Ministères : Agriculture et Elevage, Santé, Education, Justice...

16.2. CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT

De manière générale, les contraintes peuvent être regroupées en trois catégories : contraintes techniques et administratives, contraintes économiques et financières, et contraintes socioculturelles.

16.2.1. Contraintes d'ordre technique

1. Le blocage le plus important dans le domaine agricole est l'exiguïté des terres cultivables suite à la forte densité de la population.
2. Le caractère traditionnel des méthodes de production agricole ;
3. Les semences et les boutures améliorées sont quasi inexistantes d'où faible production agricole.
4. Au niveau de l'élevage, le manque de races améliorées, diverses maladies et l'insuffisance des pâturages naturels sont les principaux blocages de ce secteur.
5. L'insuffisance et le mauvais état des routes, surtout les pistes de desserte agricole, entrave l'évacuation normale des produits ;
6. L'insuffisance des moyens de transport;
7. L'inefficacité de la plupart des services étatiques d'encadrement (insuffisance des effectifs, manque de recyclages et d'équipement, salaires modiques...);
8. Faible pouvoir d'achat de la population et inaccessibilité aux intrants agricoles et d'élevage ;

9. Le mode de conditionnement et le manque des infrastructures de stockage et de conservation des produits agricoles et d'élevage qui ne peuvent permettre le progrès du secteur agricole ;
10. La destruction de l'environnement par des pratiques agricoles non appropriées, les coupes incontrôlées de bois, ...

16.2.2. Contraintes d'ordre économique financier

1. L'accès difficile au crédit ; il n'y a aucune deux institution financière dans la commune ;
2. L'inefficacité des circuits de commercialisation qui reste handicapée par les problèmes liés aux infrastructures de transport,
3. L'insuffisance de la législation commerciale, notamment au niveau de la standardisation des poids et mesures ;
4. La faiblesse du pouvoir d'achat de la population ;
5. La faiblesse des prix au producteur ;
6. L'insuffisance et l'état de délabrement très avancé des infrastructures de production et zoo sanitaires (couloirs d'aspersion...), des infrastructures de communication (routes, ponts) et énergétiques (centrales électriques, groupes électrogènes, panneaux solaires...);

16.2.3. Contraintes d'ordre socioculturel

1. Les difficultés d'approvisionnement en eau potable occasionnant ainsi la recrudescence des maladies diarrhéiques et d'origine hydrique ;
2. Le faible degré de participation collective aux activités de développement ;
3. L'augmentation du nombre de personnes vulnérables suite aux effets de la crise et de la pandémie du VIH/SIDA ; il s'agit des orphelins, jeunes de la rue et dans la rue, enfants chefs des ménages, les victimes des viols, ...
4. L'insuffisance et l'état de délabrement des infrastructures à caractère social (centres de santé, écoles, infrastructures sportives, centres récréatifs ...)
5. l'analphabétisme de la population

16.3. STRATEGIES ET ACTIONS A DEVELOPPER

16.3.1. Stratégies

L'examen de la situation des différents secteurs dans la commune laisse entrevoir que la stratégie pour le développement de la commune devrait se baser sur l'accroissement de la production agricole, sur le développement de l'élevage, des métiers, du commerce et du secteur social (santé, éducation, eau potable, ...).

Il s'agira de mobiliser toutes les ressources en vue de subvenir aux besoins alimentaires de la population tant quantitativement que qualitativement, c'est à dire assurer la sécurité alimentaire. Dans ce contexte, le programme de développement doit aussi impliquer l'éradication de la pauvreté grâce à un accroissement de la productivité/production et le dégagement de surplus permettant des effets multiplicateurs des investissements et la mobilisation des partenaires de développement de plus en plus nombreux et de plus en plus diversifiés.

Cette stratégie devrait également arriver à réduire les prix de revient des produits vivriers par des mesures appropriées.

Pour se faire, l'on devra passer par le développement du secteur de l'éducation, le taux d'analphabétisme dans la commune étant plus élevés. Des mesures d'accompagnement appropriées dans la santé, la desserte en eau potable, etc... devront également être prises afin de créer des conditions favorables à la lutte contre la pauvreté et la relance de la production agro-pastorale.

Globalement, des efforts devront être fournis pour augmenter la production des cultures vivrières. Aussi, pour diversifier la gamme de produits et exploiter tous les atouts de la région du Mugamba, la culture du thé devrait être introduit à la rizière de la Kibira.

Des mesures appropriées devront également être prises pour sauvegarder le patrimoine naturel de la forêt de la Kibira.

Pour l'élevage, les interventions devront porter sur le repeuplement du cheptel pour recouvrer au moins le niveau d'avant la crise. Il faudra favoriser surtout les animaux à court cycle de reproduction et introduire des méthodes modernes d'élevage (stabulation permanente, introduction des races améliorées, insémination artificielles, construction des infrastructures modernes d'élevage, etc...).

16.3.2. Actions à développer

La mise en œuvre de la politique de développement s'articulera autour des actions de production et de la vulgarisation agricole, d'augmentation de la production agricole, d'aménagement de l'espace rural et des actions basées sur les relations inter et intra sectorielles.

Il s'agira aussi du développement d'autres secteurs comme le commerce et l'artisanat, car les terres cultivables sont exiguës.

Les actions à développer sont résumées dans le tableau 16.1

Tableau 16.1. Stratégies et actions à développer

SECTEURS	ATOUPS	CONTRAINTES	STRATEGIES/ACTIONS A MENER
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Terres fertiles - La population est laborieuse - Pluviométrie satisfaisante 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de personnel d'encadrement suffisant - Manque de semences sélectionnées - Manque de produits phytosanitaires - Manque de hangar pour stockage de semences - Exiguïtés des terres 	<ul style="list-style-type: none"> - Engager des encadreurs de base afin d'exécuter la vulgarisation agricole - Disponibiliser les intrants agricoles auprès de la population - Réhabiliter les centres de stockage des produits agricoles
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> - Région favorable pour l'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> - Très peu de pâturage - Insuffisance d'infrastructure d'élevage ; - manque de motivation des services vétérinaires, - Mauvais état des infrastructures d'élevage - Insuffisance de races améliorées 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les infrastructures d'élevage de la commune - Diffuser les géniteurs pour améliorer la race - Repeupler le cheptel - Disponibiliser les produits vétérinaires suffisants - Installer les pharmacies vétérinaires - Renforcer l'encadrement - Accorder un moyen de déplacement aux vétérinaires
Pisciculture	<ul style="list-style-type: none"> - Source en eau suffisante 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'encadrement - Les alevins sont difficiles à trouver 	<ul style="list-style-type: none"> - Implantation des étangs piscicole - Mise en place d'un étang de production d'alevins <ul style="list-style-type: none"> - Mise sur pied d'une structure d'encadrement

SECTEURS	ATOUS	CONTRAINTES	STRATEGIES/ACTIONS A MENER
Forêt	- La forêt naturelle la Kibira	<ul style="list-style-type: none"> - La faible capacité institutionnelle en matière de gestion et d'aménagement des forêts - La non structuration de la filière bois ainsi que le manque de professionnalisme en la matière - La non disponibilité du code foncier et forestier en Kirundi - La non disponibilité des semences pour les pépinières - déboisement illicite - feu de brousse - Exploitation anarchique des boisements 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités institutionnelles en matière de gestion des forêts - Accroître les moyens tant humains, matériels que financiers - Mettre sur pied en système participatif de surveillance contre le déboisement - Disponibiliser les codes fonciers et forestiers traduits en Kirundi - Sensibiliser la population sur les conséquences désastreuses du déboisement et des feux de brousse
Géologie, Mines, Minerais et Carrières	- Présence des matériaux locaux de construction	- Exploitation anarchique des matériaux locaux de construction	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une étude géologique du sous sol de Rugazi Réglementer l'exploitation des matériaux locaux de construction
Artisanat	<ul style="list-style-type: none"> - 3 unités de couture localisées dans la zone Muzinda - Abondance de matière 1^{ère} (argile) - Population laborieuse 	<ul style="list-style-type: none"> - Enclavement du milieu - Manque de moyen financiers - Manque d'esprit associatif - Absence d'électricité 	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la diversification de la production - Construire un centre d'enseignement des métiers par zone - Electrifier de la commune

SECTEURS	ATOUS	CONTRAINTES	STRATEGIES/ACTIONS A MENER
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne production agricole - Climat favorable - Proximité avec Bujumbura 	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence de marché moderne - Manque d'électricité (sauf à Muzinda) - Pouvoir d'achat de la population très faible - Enclavement de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Intéresser les opérateurs économiques à investir dans la commune - Electrifier les centres de Ruce et Rugazi - Réhabiliter les routes et pistes - Construire le marché de Muzinda
Tourisme, Hôtellerie	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'1 forêt naturelle 		<ul style="list-style-type: none"> - Intéresser les opérateurs économiques à investir dans la commune - Electrifier les centres de Rugazi et Ruce - Réhabilitation des infrastructures routières
Institution financière	<ul style="list-style-type: none"> - besoin de financement (demande de crédit) - bonne production agricole (épargne) 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'esprit associatif - Absence d'information de la population sur les bienfaits de l'épargne 	<ul style="list-style-type: none"> - Intéresser les institutions financières pour ouvrir des guichets/agence dans la commune - Informer/former la population sur l'intérêt de se grouper en associations - Sensibiliser la population sur les bienfaits de l'épargne crédit
Transport et Communication		<ul style="list-style-type: none"> - Impraticabilité de routes et pistes rurales - Insuffisance du parc automobile - Absence des téléphonies mobile et fixe 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretenir régulièrement les routes et pistes - Motiver les investisseurs privés en vue de les orienter beaucoup plus dans le secteur du transport - Réhabiliter les pistes et routes dont, prioritairement, la route Nyankarange-Ruce-Kibira-Kayanza pour désenclaver la commune - connecter la commune à la téléphonie fixe - installer des antennes de la téléphonie mobile
Education		<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais état des infrastructures scolaires - Insuffisance des infrastructures scolaires - Insuffisance d'enseignants qualifiés 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire les écoles (1 par colline) - Réhabiliter les infrastructures scolaires en mauvais état - Recruter un personnel enseignant qualifié - Construire une école technique professionnelle

SECTEURS	ATOUS	CONTRAINTES	STRATEGIES/ACTIONS A MENER
Santé	<ul style="list-style-type: none"> - L'ONG CORDAID appui le secteur de la santé dans la province - Disponibilité d'une ambulance 	<ul style="list-style-type: none"> - Ignorance de la population qui préfère les tradipraticiens - Enclavement des centres de santé - Insuffisance de centres de santé - Insuffisance du personnel soignant 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire un centre de santé dans la zone Rugazi - Sensibiliser la population sur le bien fondé de recourir à la médecine moderne - Recruter un personnel soignant qualifié
Habitat	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des sites d'exploitation de sable, moellon, gravier, carrière et présence aussi des matériaux de construction ; briques, tuiles,.... 	<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux importés coûtent chers - Insuffisance d'associations fabriquant des matériaux locaux de construction 	Elaborer une politique nationale claire en matière de reconstruction de l'habitat
Approvisionnement en eau	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de quelques bornes fontaines et réservoir mais non entretenu - Existence de beaucoup de sources d'eau potable 	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de points d'eau est très réduit - Manque d'encadrement à l'endroit de la population pour l'entretien des points d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser la population à l'entretien des points d'eau - construire des adduction/sources aménagées pour servir en eau potable les collines qui n'en ont pas

SECTEURS	ATOUTS	CONTRAINTES	STRATEGIES/ACTIONS A MENER
Jeunesse	Existence des associations de jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Désœuvrement - Nombreux parmi les jeunes sont non scolarisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'emploi pour les jeunes non scolarisé - Financer les projets d'association de jeunes - Création des centres de métiers
Sport	<ul style="list-style-type: none"> - La population est majoritairement jeune - Existence des associations et clubs sportifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'encadrement - Manque de moyen pour améliorer les infrastructures - Manque de matériel 	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les associations et clubs sportifs et la création d'autres clubs - Créer un centre de jeune
Patrimoine Culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Clubs de danse traditionnelles - Clubs de tambourinaires 		<ul style="list-style-type: none"> Encourager la création des clubs culturels Redynamiser les clubs existants
Justice	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un tribunal de résidence - La justice gratuite au niveau des collines est fonctionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de moyen de déplacement - Infrastructures en mauvais état - Pas de séminaire de formation pour le personnel - Personnel non qualifié - Insuffisance du mobilier et matériel de bureau 	<ul style="list-style-type: none"> - Doter les tribunaux de résidence les moyens de déplacement - Réhabiliter le tribunal - Recruter un personnel qualifié - Doter le tribunal d'un équipement mobilier et d'un matériel de bureau suffisant

SECTEURS	ATOUTS	CONTRAINTES	STRATEGIE/ACTIONS A MENER
Action Sociale et Promotion de la Femme	<ul style="list-style-type: none"> - Le corps de police décourage les violences - Les terrains pour la construction des infrastructures sociales sont disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de service de prise en charge des personnes vulnérables - Manque de centre d'accueil et d'écoute - Manque de centre d'encadrement - La commune est dans la phase IV d'où les ONGs et autres projets n'interviennent pas dans l'action sociale et le développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Demander à ce que la province soit libéré de la phase IV puisque la paix est revenue - Encourager les femmes à participer dans l'administration - créer des centres de prise en charge des victimes de violences - créer un centre de réadaptation professionnelle des handicapés

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La commune de Rugazi est située au Sud de la province Bubanza. Elle est délimitée au Nord par la commune Musigati ; à l'Ouest par la commune Mpanda ; au Sud par la commune Mutimbuzi (province de Bujumbura Rural), à l'Est par la commune Muramvya (province Muramvya) et Mubimbi (province de Bujumbura Rural).

Elle a une superficie estimée à : 157,58 Km² soit 14 % de la province (1.089 km²) et 0,5 % du pays (27.834 km²).

La commune Rugazi est à cheval sur 2 régions naturelles à savoir le Mumirwa caractérisée par une altitude moyenne de 1.500 m, un climat doux de type tropical tempéré par l'altitude et une température moyenne annuelle variant entre 20° et 27° Celsius et le Mugamba caractérisée par une altitude comprise entre 1.900 et 2.500 m, un climat rude et relativement tempéré par l'altitude, une pluviosité moyenne annuelle variant entre 1.300 et 2.000 mm et une température moyenne variant entre 14 et 15°C.

Sur le plan administratif, la commune comprend 3 zones, à savoir : Rugazi, Muzinda et Ruce. Ces dernières sont subdivisées en 14 collines de recensement.

Sur le plan agricole, la commune Rugazi produit aussi bien les cultures vivrières, industrielles, maraîchères que fruitières. Elle produit en moyenne 63761 tonnes de vivriers par an, soit 14.5 % de la production provinciale des vivriers. Cette production lui confère la 3^e place dans la province. La Banane et le haricot viennent en tête si l'on considère le volume annuel de production des vivriers dans la commune avec respectivement 40477 tonnes et 11660 tonnes.

Sur le plan de l'élevage, l'on rencontre dans la commune les bovins, les ovins, les caprins, les porcins et les gallinacés. Le type d'élevage dominant est celui dit traditionnel. La commune compte 7935 têtes de bétail, soit 13 % de tous les animaux de la province. La commune vient ainsi en dernier dans la province si l'on considère l'importance numérique du bétail. Les espèces les plus rencontrées sont les gallinacés avec une moyenne de 3885 têtes et les caprins avec 2687 têtes.

Les boisements tant naturels qu'artificiels sont en voie de disparition suite aux effets combinés de la guerre, des feux de brousses, de l'attribution abusive des boisements domaniaux et des coupes illites à des fins diverses. Aujourd'hui, la commune connaît des difficultés pour couvrir ses besoins en bois aussi bien en bois d'œuvre qu'en bois de chauffe et de charbon.

La commune Rugazi jouit de certaines potentialités, relevées ci-haut, qui constituent un ensemble d'atouts à son développement socio-économique. Toutefois, l'élan de développement semble s'arrêter à cause de plusieurs contraintes auxquelles se butte la commune. Parmi ces obstacles on peut retenir, entre autres : la dégradation des routes et d'autres moyens de communication ; le manque des moyens de transport, la non bancarisation du milieu rural pour collecter l'épargne et financer le développement, la dégradation de beaucoup d'autres infrastructures de base dans tous les secteurs de l'économie tels les écoles, les centres de santé, les infrastructures d'alimentation en eau potable, etc.... ; les aléas climatiques, l'attaque des cultures par les maladies et ravageurs des plantes dont la mosaïque sévère du manioc ; etc...

A cet effet, les potentialités disponibles ne peuvent profiter à la population que dans la mesure où les contraintes citées ci-haut étaient supprimées. Pour y parvenir et opérer de changements dans la vie économique de la commune, il faudra entreprendre quelques actions dont les principales sont :

1. Assurer la distribution des intrants agricoles, vétérinaires aux agri-éleveurs à temps et aux prix accessibles ;
2. Favoriser l'octroi de crédits aux associations et groupements des producteurs en allégeant les conditions d'octroi et celles de remboursement ;
3. Construire des centres semenciers et des infrastructures zoo-sanitaires ;
4. Encourager le personnel d'encadrement de tous les secteurs en leur assurant des salaires décents et en les motivant par l'amélioration des conditions de travail ;
5. Réhabiliter et renforcer les infrastructures de base ;
6. Appuyer l'organisation des coopératives et associations paysannes ;
7. Associer à l'action de développement agricole, pastorale et forestier, une amélioration et renforcement des structures d'autres secteurs tels que l'énergie, l'éducation, les transports et tant d'autres qui ont un impact sur le bien-être matériel et social de la population.

Les perspectives de développement de cette commune doivent se baser sur l'agriculture. La stratégie agricole sera orientée vers l'intensification de la production des cultures vivrières, maraîchères et de l'élevage pour atteindre l'autosuffisance alimentaire et, au besoin, constituer des réserves stratégiques à long terme.

BIBLIOGRAPHIE

1. PNUD : La pauvreté au Burundi : le poids de la disparité 1998.
2. PAS : Cadre stratégique intérimaire de lutte contre la pauvreté au Burundi ; document synthèse sur le diagnostic des conditions de vie et de pauvreté 2001.
3. Ministère de l'action sociale et de la promotion de la femme : Politique sectorielle du ministère 2002-2004, 2002.
4. ISTEERBU : Information du système d'information statistique sur la population au Burundi.
5. PNUD/PRRSLP : Plan opérationnel intégré de réintégration/réhabilitation des sinistrés et de lutte contre la pauvreté 2006.
6. Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique : Découpage administratif du Burundi 2005.
7. Banque Mondiale : Enquête participative sur la pauvreté au Burundi 1998.
8. Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage : Rapport de réflexion sur le crédit agricole au Burundi 1998.
9. Gouvernement de la République du Burundi : Programme d'urgence 2006.
10. PAS : Evaluation des initiatives à la base 2000.
11. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions du secteur de la santé et des services connexes.
12. MISP/Département de la population : Estimation de la population burundaise par sexe et par groupes d'âge quinquennaux selon les circonscriptions administratives (provinces et communes 2005).
13. ISTEERBU : Base de données pour les indicateurs du développement humain durable 1990-2000, mai 2002.
14. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Agriculture et Développement du monde rural 2000.
15. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions de réinsertion et de réinstallation des sinistrés 2000.
16. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Education et services connexes 2000.
17. PNUD/UNOPS : Monographie de la province du Sud Kivu (RDC) 1998.
18. DPAA/Bubanza : Rapports annuels

19. DPE/Bubanza : Rapports annuels
20. MISP/PDCLCP : Plan triennal de développement socio-économique de la province Bubanza (2002-2004).
21. SEP/REFES : Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et de relance de la croissance de la Province Bubanza, Avril 2005.

ANNEXE

ATELIER PROVINCIAL DE VALIDATION DES MONOGRAPHIES COMMUNALES ET PROVINCIALE DE LA PROVINCE DE BUBANZA

Bujumbura, le 30 août 2006

PROCES VERBAL

L'an deux mille six, le trentième jour du mois d'août, se sont réunis autour du Gouverneur de la province Bubanza, tous les responsables sectoriels provinciaux dont la liste en annexe, tous les administrateurs communaux, l'antenne provinciale du Plan à Bubanza et une équipe du Programme d'Appui à la Gouvernance, Sous Programme Planification Locale, pour procéder à la restitution et à la validation technique des projets de monographies communales et provinciale.

Cette validation est intervenue deux semaines après la remise des documents provisoires aux participants ci-haut cités pour lecture et correction.

Une journée de travail regroupant chaque sectoriel provincial et ses agents communaux a précédé la présente session de validation officielle.

Après présentation des corrections, amendements aux textes initiaux et enrichissements apportés par les différents responsables sectoriels et administrateurs, les participants à l'atelier provincial de validation ont adopté le fond et la forme des documents présentés.

Les documents validés sont :

1. La monographie de la commune de Bubanza
2. La monographie de la commune de Gihanga
3. La monographie de la commune de Mpanda
4. La monographie de la commune de Musigati
5. La monographie de la commune de Rugazi
6. La monographie de la province de Bubanza

L'Antenne provinciale
du Plan à Bubanza
NIIBAGIRIWA Ferdinand



L'Expert représentant le SPPI.
GASONI Evariste

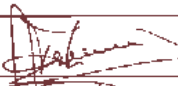
















Fait à Bujumbura, le 30 Août 2006











Le Gouverneur de la Province de Bubanza



**LISTE DES RESPONSABLES PROVINCIAUX ET COMMUNAUX
AYANT PARTICIPE A LA VALIDATION DES MONOGRAPHIES
COMMUNALES ET PROVINCIALE DE BUBANZA**

N°	Nom et Prénom	Fonction	Secteur analysé	Signature
1	NYABENDA Pascal	Gouverneur de la province Bubanza	Toutes les monographies	
2	NDEREYAHAYO Charles	Inspecteur Provinciale des finances communales	Commerce, Industrie Institutions financières, Tourisme et Hôtellerie	
3	NTAKIRATSA Carito	Gestionnaire provincial de la santé	Santé	
4	NGENDANGENZWA Gervais	Conseiller Socio-culturel du Gouverneur	Jeunesse et Sport & Patrimoine culturel	
5	BAHINGANA Léonidas	Chef de services productions végétales DPAF Bubanza	Agriculture	
6	SINZINKAYO Pascasie	Service production & S. animal. DPAE Bubanza	Elevage & Pêche et pisciculture	
7	BUKURU Patrice	Projet Habitat Rural	Habitat	
8	KANJORI Gordien	Conseiller Economique du Gouverneur	Transport et Communication	
9	SINGIRANKABO Godeberte	Forestière Provinciale	Forêts	
10	NTUNZWENIMANA François	Conseiller Principal du Gouverneur	Géologie et Mines	
11	BIRANTAGAYE Didace	Mouvement coopératif et associatif	Coopératives et Associations d'auto développement	
12	MANIRAKIZA Ferdinand	D.P.E. Bubanza	Education	
13	SINDABALIAGA Donathile	Secteur social	Action sociale	
14	NIBITEGEKA Rose	Encadreuse Provinciale des CCARS	Réinsertion et réintégration des sinistrés	
15	BIGIRIMANA Adelin	Chef du personnel DPE Bubanza	Travail et Emploi	

**LISTE DES RESPONSABLES PROVINCIAUX ET COMMUNAUX
AYANT PARTICIPE A LA VALIDATION DES MONOGRAPHIES
COMMUNALES ET PROVINCIALE DE BUBANZA**

N°	Nom et Prénom	Fonction	Secteur analysé	Signature
16	NCUTINAMAGARA J.Michel	Coordonnateur provincial de l'Enseignement des Métiers	Artisanat	
17	NIYONGERE Donavine	Président du Tribunal de Grande Instance	Justice	
18	NSHIMIRIMANA Alexis	Coordonnateur Provincial des RCE	Eau et Energie	
	RUDACIKIRIRWA Maxime	CPLS – Suivi évaluation	Santé – Données sur le VIH/SIDA	
	NASASAGARE Bonaventure	Ligue ITEKA-Chef de section Bubanza	Droit de l'homme	
19	NZEYIMANA Hermès	Administrateur de la commune Bubanza	Monographie de la commune Bubanza	
20	NTIRANDEKURA Bonaventure	Administrateur de la commune Gihanga	Monographie de la commune Gihanga	
21	NIZIGYIMANA Cléophas	Administrateur de la commune Mpanda	Monographie de la commune Mpanda	
22	NIRAGIRA Isaac	Administrateur de la commune Musigati	Monographie de la commune Musigati	
23.	NKUNDWANABAKE Philbert	Administrateur de la commune Rugazi	Monographie de la commune Rugazi	

**LISTE DES PERSONNES AYANT PARTICIPE A LA CORRECTION DES
DOCUMENTS AVANT VALIDATION OFFICIELLE**

N°	Noms et prénoms	Secteur d'activité
1	SIMBIBAGIYE Astère	Agronome communal Bubanza
2	MANIRAKIZA Emmanuel	Agronome communal Gihanga
3	NTORANYIMANA Evariste	Agronome communal Mpanda
4	NTEZAHORIGWA J. Bosco	Agronome communal Musigati
5	NIYONKURU Sefu	Agronome communal Rugazi
6	MBANZENGORE Oda	Technicien vétérinaire Mpanda
7	NAHIMANA Cathérine	Technicien vétérinaire Gihanga
8	NIZIRAZANA Lafdi	Technicien vétérinaire Musigati
9	NDUWIMANA Ferdinand	Technicien vétérinaire Rugazi
10	KARORERO Cyprien	Technicien forestier Bubanza
11	KANYAMUGAMBWE Gabriel	Technicien forestier Gihanga
12	NAHIMBAZWE Ildephonse	Technicien forestier Mpanda
13	BARAYANDEMA J. Baptiste	Technicien forestier Musigati
14	NDAYIKENGURUKIYE J. Claude	Technicien forestier Rugazi
15	NTAHONDETREYE Anselme	Chargé de la carte scolaire Bubanza
16	NISUBIRE Juvéna	Chargé de la carte scolaire Gihanga
17	NSABANDUMWE Albert	Chargé de la carte scolaire Mpanda
18	SEBATWA Thomas	Chargé de la carte scolaire Musigati
19	NTUNGUKA Roger	Chargé de la carte scolaire Rugazi
20	MFATIRO Cléscent	Chargé de la carte scolaire à la DPE
21	NAHIMANA Emelyne	Chef d'Antenne Provincial de l'urbanisme
22	NZISABIRA Joseph	Président du Tribunal de résidence Bubanza
23	IIAKIZA Bernard	Président du Tribunal de résidence Gihanga
24	NIYONGABO Ladislas	Président du Tribunal de résidence Mpanda
25	IIATUNGIMANA Jean	Président du Tribunal de résidence Musigati
26	RUPANDE Liévin	Président du Tribunal de résidence Rugazi
27	NTAWURISHIRA Christophe	Comptable communal Mpanda
28	NIYIGARUYE Melchior	Comptable communal Musigati
29	NDAYISABA Dieudonné	Comptable communal Rugazi
30	BARIGENERA Côme	Coco Mpanda
31	BUCUMI Françoise	Greffier Tribunal de Résidence Musigati
32	MASENGE Ladislas	Secrétaire communal Rugazi
33	GAHUNGU Samson	Secrétaire communal Gihanga
34	MISAGO Augustin	Secrétaire Communal Bubanza
35	NTEZAMASO Damien	Fontainier communal Bubanza
36	NDIKUMAZAMBO Kenedy	Fontainier communal Gihanga
37	MAJAMBERE Paul	Fontainier communal Mpanda
38	BUNAME Julien	Fontainier communal Musigati
TOTAL		